



N° 53 - Décembre 2011

**LE COMITÉ DE RÉDACTION DU TIPS  
VOUS SOUHAITE DE BELLES FÊTES  
DE FIN D'ANNÉE ...**



**... AINSI QU'UNE MERVEILLEUSE ANNÉE 2012 !**

**BONNE LECTURE**



## SOMMAIRE

Edito	3
Changement au comité de rédaction du TIPS	3
Association «ACHaf»	4
Clin d'oeil...	
... Sébastien Lambert	5
... Vincent Pillonel	15
Jubilés	6
Manifestations...	
... Giron des Musiques Broyardes 2012	7
... Programme des lotos et manifestations	7
Pensées	7
Entreprise...	
... Cindy Collaud	8
... Sedarca SA	10-11
Sociétés villageoises...	
... La Jeunesse	9
... Le Choeur-mixte	11
... La Gym	15
... Le Volley	18
... Le FC St-Aubin/Vallon	18
Archives	12-13
Félicitations à Elian Collaud	13
Passion...	
... Lauriane Gumy et la danse Country	14
Reportage...	
... Royal Maundy	16-17
Réception des jeunes nés en 1993	17
Exposition Trace-Ecart	19
Claude-Alain Delley, Mérite sportif broyard 2011	20
Les «Coups de coeur» de la bibliothèque	20
Ballade-Découverte...	
... Parcours à vélo	21 à 23
Mini-Tips	24 à 27
Infos communales	28 à 35
Passeport-vacances 2011	36

## COMITÉ DE RÉDACTION

### Editeur responsable

Conseil communal  
026 677 19 09

### Rédactrice

Aurore Verdon  
076 337 27 27

### Membres

Charlotte Chanex  
Edwige Collaud  
Martine Collaud  
Céline Geissbühler  
Pascal Reynaud  
Aurélien Rosset

### Correspondants externes ayant participé à cette édition

Jérémy Reynaud  
le team de la bibliothèque

E-mail : [tips@st-aubin.ch](mailto:tips@st-aubin.ch)

## MÉMENTO DES ADRESSES

### IMPORTANTES



#### Administration communale

tél. : 026 677 19 09

fax : 026 677 35 09

e-mail : [commune@saint-aubin.ch](mailto:commune@saint-aubin.ch)

site internet : [www.st-aubin.ch](http://www.st-aubin.ch)

horaires : lundi-vendredi 08h00 à 12h00  
13h15 à 17h00

#### Bibliothèque

tél. : 026 677 10 40

horaires : mercredi 16h00 à 18h00  
jeudi 19h00 à 20h30  
samedi 09h00 à 11h00

#### *été (juillet-août)*

jeudi 18h30 à 20h30

#### Déchetterie

tél. : 026 677 24 96 (local voirie)

horaires : *hiver (du 01.11 au 31.03)*

mercredi 17h00 à 19h00

samedi 09h00 à 12h00

#### *été (du 01.04 au 31.10)*

lundi 17h00 à 19h00

mercredi 17h00 à 19h00

samedi 09h00 à 12h00



#### Association Les P'tits Pruneaux

Garderie et halte-garderie

tél. : 026 677 19 22

Assistances parentales

tél. : 079 816 91 39

#### Etat-civil de la Broye

tél. : 026 305 75 40

fax : 026 305 75 41

e-mail : [Ec-broye@fr.ch](mailto:Ec-broye@fr.ch)

#### Préfecture de la Broye

tél. : 026 305 91 20

fax : 026 305 91 21

e-mail : [PrefectureBroye@fr.ch](mailto:PrefectureBroye@fr.ch)





## EDITORIAL

« Le hasard fait parfois bien les choses » reconnaissent les adeptes des formules langagières populaires. Et si, comme le pense Paul Eluard, il n'y avait pas de hasards, mais que des rendez-vous !

C'est ce à quoi j'ai également pensé au moment de rédiger l'édito de ce 53ème TIPS. Me revoilà en effet vingt ans et 52 éditions en arrière à devoir à nouveau « plancher » sur ce même édito du TIPS. Il s'agissait alors à l'époque du tout premier numéro de votre journal communal ; c'était en mars 1992... Hasard ou rendez-vous ?

De toute façon, seul Balzac avait raison là-dessus : « Il n'y a rien de plus triste qu'une vie sans hasard »...

Ainsi, presque vingt années plus tard, je suis très heureux d'intégrer à nouveau l'équipe rédactionnelle du TIPS en constatant avec joie que le projet initial est toujours bien vivant et que les intentions des débuts ont pu et su se transmettre en évoluant magnifiquement tout au long de ces années.

Félicitations avant tout et surtout aux différent(e)s rédacteurs(trices) qui ont assumé la conduite de l'équipe de rédaction et aux nombreux(euses) « journalistes » qui se sont succédés à l'écritoire. C'est grâce à elles et à eux que votre journal communal existe encore aujourd'hui. BRAVO et MERCI !

Non satisfaits de ce constat pourtant réjouissant, les membres de l'actuel comité

de rédaction souhaitent proposer une nouvelle dynamique au bulletin communal en élargissant le nombre des personnes participant à son élaboration. Dans ce cadre, nous relançons une formule de collaboration au TIPS qui avait déjà fait ses preuves par le passé : **le(la) correspondant(e) externe**.

Sans faire partie intégrante du comité de rédaction, le correspondant externe s'engage néanmoins à « pondre » un article pour chaque édition dans le cadre d'une rubrique ou d'un thème défini conjointement avec l'équipe rédactionnelle.

A ce jour, nous sommes très heureux de pouvoir d'ores et déjà compter sur quelques correspondants externes qui se sont engagés à nous aider à faire vivre et peut-être même à doper l'intérêt pour notre gazette locale.

Merci donc à **Stéphanie Thomas-Gagnaux** qui nous écrira du Canada, à **Jérémy Reynaud** qui fouillera nos archives communales pour se pencher sur notre passé local et régional, à

**Pascal Froidevaux** notre envoyé spécial en direct du GYB, au **personnel de la bibliothèque de St-Aubin** qui vous fera partager ses coups de cœur littéraires, ou encore à **Lucien Mosimann** qu'il n'est plus nécessaire de présenter à St-Aubin.

Notre souhait aujourd'hui serait d'étoffer encore cette liste de correspondants externes en sollicitant votre collaboration. L'effort demandé est modeste : quelques lignes sur un sujet qui vous intéresse et/ou vous tient à cœur à raison d'une ou deux fois par année.

Alors si l'envie vous tente, n'hésitez pas à contacter une des personnes du comité de rédaction ou à nous envoyer un e-mail à tips@st-aubin.ch.

Et rassurez-vous : nul besoin de talent rédactionnel particulier. Le journal communal n'a aucune prétention à une quelconque distinction littéraire. A chacune et chacun son style et sa façon de dire ou plutôt d'écrire. C'est cela qui a fait le succès du TIPS depuis mars 1992 jusqu'à ce jour.

Je me permets de conclure en reprenant ce passage de l'édito du premier numéro du TIPS : « ...**Un journal local n'est pas seulement l'affaire de ceux qui le rédigent. Pour tous les membres du comité de rédaction, il est une évidence : le journal au village n'a de sens que si les habitants, non seulement s'y intéressent, mais se sentent directement concernés par lui. Certes nous écrivons nos articles avec nos sensibilités et compétences respectives dans le respect de la complémentarité et de la diversité des idées de chacun. Cela ne suffit pas. Nous avons besoin de votre collaboration active... »**

En route donc pour les 20 ans du TIPS au printemps 2012 en vous promettant, d'ores et déjà, de faire mieux la prochaine fois !

Pascal Reynaud

## AU REVOIR À ...

Une fidèle membre du TIPS nous quitte à notre grand regret. **Johanne Cantin** a collaboré durant 4 ans à la rédaction du journal communal, correspondant à 7 éditions.

Un grand MERCI pour son excellent travail et sa disponibilité durant toutes ces années.

Toute l'équipe du TIPS





# ASSOCIATION SUISSE DE L'ATAXIE DE FRIEDREICH

Bonjour à toutes les lectrices et tous les lecteurs du TIPS.

Comme vous le savez certainement, cela fait maintenant 12 ans que l'association « aCHaf » a été créée à St-Aubin par la famille Zollinger et d'autres personnes proches, dans le but d'aider les personnes

MM. Elian Collaud (Député au Grand Conseil fribourgeois) et Etienne Collaud (Conseiller communal de St-Aubin) nous ont aussi fait la faveur de participer à cette assemblée.

M. Rustin nous a rappelé que la maladie de Parkinson est aussi une maladie

l'Ataxie de Friedreich varie fortement d'une personne à l'autre. En effet, 40 % des patients ressentent des améliorations, mais pas de guérison, mais aussi et surtout que 60 % n'y répondent pas, d'où un besoin accru et primordial de faire avancer la recherche.

L'aCHaf vit essentiellement grâce aux dons et cotisations des membres et c'est principalement grâce à ces dons que l'aCHaf a pu attribuer une aide financière directe pour la recherche en 2007 et 2009 ainsi qu'en 2010 pour un nouveau projet de recherche en collaboration avec d'autres associations européennes.

Si vous désirez en savoir plus, n'hésitez pas à consulter notre site [www.achaf.org](http://www.achaf.org) (Associationsuisse de l'ataxie de Friedreich) dont le siège se trouve à St-Aubin, et découvrir aussi notre journal « Parcours »

qui paraît deux fois par année (aussi disponible sur internet via notre site). Notre numéro de juin 2011 relate les dernières avancées de la recherche qui redonnent un peu d'espoir aux personnes porteuses de cette terrible maladie.

Notre site explique plus en détails cette maladie dégénérative et divers témoignages y sont relatés.

Merci à toutes et à tous de donner un peu de votre temps pour mieux comprendre le quotidien des personnes atteintes.

Au nom de l'aCHaf,  
le comité

*Citation d'un auteur anonyme : « Ceux qui ne croient pas que cela puisse se faire devraient tout simplement laisser la place à ceux qui sont déjà en train de le faire ! ».*

atteintes de l'Ataxie de Friedreich, maladie qui a malheureusement frappé Sarah et Gaëlle Zollinger.

mitochondriale et a précisé que les réactions aux médicaments actuellement prescrits pour combattre

Cette année nous avons eu le grand plaisir d'accueillir en tant qu'orateurs lors de notre 11ème Assemblée générale annuelle, qui a eu lieu au Château de St-Aubin le samedi 9 avril dernier, M. Pierre Rustin – Directeur de recherche au CNRS, qui se consacre à la recherche sur la thérapie des maladies mitochondriales au sein du laboratoire qu'il a ouvert et dirige à l'hôpital Robert Debré à Paris, son laborant M. Aurélien Bayot, ainsi que le Dr. Pierre Arnold – médecin-conseil de l'association.





# CLIN D'OEIL À SÉBASTIEN LAMBERT

## COMMANDANT DU CSPI D'AGNENS

**Peux-tu te présenter pour les gens qui ne te connaissent pas ?**

Sébastien Lambert, j'ai 35 ans et je travaille comme mécanicien de précision à Morat.

**Depuis combien d'années es-tu pompier ?**

Depuis 15 ans, dont 4 ans en tant que Commandant.

**Depuis quand es-tu le Commandant du corps des sapeurs-pompiers d'Agnens ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2010.

**Quand a été créé ce corps ?**

En 2008, après avoir pris connaissance du projet « Fri-fire ».

Ensuite, à la proposition de la Préfecture, nous avons formé un groupe de travail composé du Commandant et d'un Conseiller communal de chaque commune.



Nous avons étudié plusieurs solutions et avons choisi de fusionner les quatre corps de sapeurs-pompiers (*St Aubin, Vallon, Delley-Portalban et Gletterens ndlr*) pour former un nouveau corps, le Corps des Sapeurs-Pompiers Intercommunal d'Agnens (CSPI

d'Agnens), et ce, le 1<sup>er</sup> janvier 2010. Nous collaborons également avec le CSP de Novartis.

**Pourquoi avoir regroupé toutes ces communes ?**

Notre situation géographique regroupe logiquement ces quatre communes (lac de Neuchâtel et les frontières avec le canton de Vaud).

La surface du territoire nous permet de respecter la norme d'intervention, à savoir qu'en cas de sinistre, chaque CSP doit pouvoir intervenir dans les 15 minutes suivant l'alarme avec un minimum de 8 pompiers dont 1 officier et 4 porteurs d'appareils respiratoires, ceci 24 heures sur 24 et 365 jours par an.

**Quel est l'intérêt d'avoir un corps regroupé comme celui-ci ?**

Cela permet de maintenir un effectif suffisant de sapeurs-pompiers car il devient difficile de trouver de la relève.

L'intérêt est également d'avoir plus de personnes disponibles le jour en cas d'intervention. Du fait que chaque CSP doit être équipé en véhicules et en appareils respiratoires, la fusion de nos quatre corps diminue les coûts pour chaque commune.

**Combien de personnes composent ce nouveau corps ?**

Environ 60 pompiers dont la moitié de cadres.

**Aimerais-tu rajouter quelque chose ?**

Si quelqu'un s'intéresse, est disponible et motivé par le travail de sapeur-pompier, qu'il me contacte !

Aurore Verdon





En ce dernier semestre 2011, plusieurs habitants de notre commune ont pu fêter des jubilés plus qu'honorables.

En effet, le 29 juillet, **Clémence Guerry** a fêté ses 90 ans (ci-contre entourée de ses soeurs et de Pascal Reynaud, conseiller communal, Michel Marchand, syndic, et Etienne Collaud, conseiller communal).



Ensuite, le 18 septembre, c'est **Germaine Etter** qui est entrée dans sa 90ème année,

tout comme **Marcel Collomb** le 19 novembre (ci-dessous en compagnie du conseil communal in corpore).

Nous aurons encore la joie de fêter **Geneviève Wilt** le 17 décembre. Nous ne manquerons pas de publier une photo de cette dernière dans notre prochaine édition.

Nous félicitons ces jubilaires et leurs présentons nos meilleurs vœux.

Les autorités communales ont rencontré ces personnes et leur ont remis le traditionnel cadeau de la commune.





## GIRON 17 AU 20 MAI 2012

Dans quelques jours, se déroulera la première de la Revue « **On manque pas d'Airs 2011** ». On espère que cette cuvée vous divertira et vous fera passer un très agréable moment. Si vous n'avez pas encore vos places ou de plan pour le réveillon, venez nous rejoindre....



### Décoration et cortège

Le compteur tourne et il convient maintenant de nous concentrer sur les préparatifs à réaliser au premier trimestre 2012. Comme annoncé, le CO tient à associer toute la population du village à cette belle fête. Nous avons donc besoin de votre participation pour la **décoration** festive du village sur le thème général : **les musiques de légende et les légendes de la musique.**

Nous aimerions naturellement que tout le village soit superbement décoré mais l'effort principal doit

évidemment porter sur les accès et les abords de la place de fête, la place du Château et le tracé du Grand cortège du dimanche (Restaurant des Carabiniers → Centre sportif en montant par la Côte).

La plus belle décoration se verra décerner un prix qui sera remis lors du banquet officiel du dimanche.

Nous sommes encore à la recherche de personnes pour la réalisation d'un char des « Villageois » pour le grand cortège du dimanche.

Anne-Renée Collaud (079 320 95 13) et François Reber

(079 252 93 51) se tiennent à votre disposition pour de plus amples renseignements.

### Bénévoles

L'organisation d'une telle manifestation nécessite le concours et la participation de chacun, nous sommes donc à la recherche de bénévoles pour les différents postes durant le week-end de la fête (bar, cantine, cuisine, snacks,...). Merci d'avance de votre annonce directement sur le site internet [www.girondairs2012.ch](http://www.girondairs2012.ch) ou auprès du responsable: Rémy Cantin ([rcantin@bluewin.ch](mailto:rcantin@bluewin.ch)).

Comme vous le constatez, les préparatifs vont bon train mais on a encore du pain sur la planche !

Tout le Comité se joint à moi pour vous remercier d'ores et déjà de votre soutien et de votre active participation à cette belle aventure. Nous vous souhaitons de lumineuses Fêtes de fin d'année et un début d'année 2012 en fanfare !

Meilleurs messages

Laurent Derivaz  
Président du CO

## PROGRAMME DES LOTOS ET MANIFESTATIONS SAISON 2011-2012

### 2011 Manifestations

16 au 18 décembre  
Revue du Giron

31 décembre  
Revue du Giron et soirée du Réveillon

### 2012 Lotos

21 janvier  
FC St-Aubin / Vallon

11 février  
Amicale de la Gym

3 mars  
FC St-Aubin / Vallon,  
section juniors

### 2012 Manifestations

28 janvier  
Concert de la sté de  
musique La Caecilia

17 au 20 mai  
Giron des Musiques  
Broyardes

23 - 24 juin  
Beach-volley

14 juillet  
Tournoi de pétanque

## PENSÉES



« Etre heureux,  
c'est savoir  
oublier. »

« Le bonheur,  
c'est de le  
chercher. »



## CINDY COLLAUD, 5 ANS DE BOULANGERIE

*Le 4 juin 2011, par un apéritif offert à tous, Cindy a fêté les 5 ans d'existence de sa boulangerie. Cette occasion passée, nous avons voulu faire un clin d'œil à cette charmante blonde, dynamique et aux idées bien en place...*

l'atelier. Bref, stressée mais contente de constater que ma boulangerie fonctionnait déjà !

J'ai cependant un regret car lors de l'ouverture ma tante, Lucie-Claire Chardonnens (la sœur de Didier) qui m'avait beaucoup

s'occupe de la livraison avec mon frère. Ma maman met la main à la pâte...

**L'offre a-t-elle changée depuis le début ? Quelle est une journée type ?**

Mon ambition du début était de surtout faire des pâtisseries sur commande puis suite à une demande toujours plus importante, je me suis mise à faire des baguettes, des tresses et des croissants.

La semaine, le lever est à 5h00, à 4h00 le samedi et à 1h le dimanche. Les conditions ne sont pas toujours évidentes, en hiver, la température de la pièce est à 7 degrés le matin et 18 degrés max. l'après-midi. Je me réchauffe avec une petite chauffeuse électrique...

**Quelle est la déco la plus difficile que vous ayez réalisée ?**

L'idée de faire un vacherin glacé en forme de cheval, c'était ardu. Il fallait tout le temps le remettre au congélateur. Mais il y aussi les tourtes de mariage (pièces montées) qui demandent parfois des prouesses...

**Etes-vous plutôt salée ou sucrée ?**

Plutôt sucrée, je grignote souvent des biscuits.

**Quelle sont vos ambitions pour la boulangerie ?**

Bien que je souhaiterais pouvoir améliorer mes locaux et ayant des idées, pour le moment rien n'est encore décidé.

**L'anniversaire de vos 5 ans, n'était-ce pas aussi l'inauguration de votre nouvelle pancarte ?**

Oui, le logo a été modernisé. De plus, j'avais prévu depuis longtemps de faire installer un panneau indicateur et j'ai profité de cette occasion pour le poser sur la parcelle de M. Francis Ramuz. Quelques réfections de peinture ont également été entreprises avec la gracieuse participation de la commune.

**Cindy, avec les horaires que vous avez, trouvez-vous du temps pour vos loisirs ? Si oui, lesquels ?**

Oui bien sûr, car la semaine, je termine en principe mes journées vers 14h00 ou 15h00 de l'après-midi. J'aime bien me balader, mais j'avoue que je suis aussi une grande fan de séries télé de toutes sortes. Le soir, en général à 20h30-21h je suis déjà au lit mais c'est surtout pour lire. J'adore cela...

**Depuis ces 5 années d'ouverture, avez-vous pris des vacances ?**

Cette année, je n'ai pas eu de vacances, mon dernier voyage fût en 2010 où je suis allée une semaine en octobre à New-York. Pour l'instant, pas de congé de prévu mais je rêve de partir au soleil ! Pour le reste, l'avenir nous le dira...

*Merci à Cindy pour le temps accordé et plein succès pour les prochaines années !*

Martine Collaud



**Cindy, à quelle date avez-vous ouvert votre boulangerie ?**

J'ai officiellement ouvert au 1<sup>er</sup> janvier 2006 mais en décembre 2005, j'exerçais déjà. Alors que j'étais encore en travaux, par le bouche à oreilles et les passants, on me passait déjà des commandes. Le 18 février 2006, j'ai envoyé un tout-ménage pour un apéritif afin de mieux me faire connaître.

**Quel était votre sentiment à ce moment là ?**

Au début, il y avait tout à refaire au niveau du raccordement en eau chaude ainsi que le réseau électrique, il a fallu acquérir des machines et du matériel divers.

Durant la première année, les dimanches de congé, je bossais quand même à

aidé dans cette démarche n'a malheureusement pas pu assister à l'ouverture de ma boulangerie, car elle décédée juste avant.

**Je constate que vous êtes une famille d'indépendants, ce qui n'est pas toujours évident mais d'où vient cette envie, cette motivation ?**

Au début, ma famille qui est très présente a essayé de me mettre un peu en garde, de bien réfléchir. Mon envie d'indépendance et d'être mon seul patron était plus forte, une fois cette idée en tête, il n'y a plus eu moyen de m'en dissuader.

**Les amis, la famille vous aident-ils toujours ?**

Oui, surtout la famille, et de temps à autre les amis. Papa emballe les biscuits, il



## SOCIÉTÉ DE JEUNESSE



### Tournoi de pétanque

Samedi 9 juillet, 36 équipes de trois joueurs avaient rendez-vous avec la société de jeunesse, le soleil et la bonne humeur.

Matches acharnés, parties plus décontractées, échanges de techniques, critiques du public et applaudissements : tous les ingrédients étaient réunis pour réussir une belle journée !

### Bénichon

La société de jeunesse a vécu un été au pas de charge : organisation du tournoi de pétanque, préparation du char pour le cortège du giron des jeunes à Villarepos et participation au giron. Une petite semaine de vacances à Chypres et voilà toute l'équipe réunie pour organiser la traditionnelle et tant attendue Bénichon.

Le week-end a débuté par un souper en faveur de l'Association Les P'tits Pruneaux.

Cette action de bienfaisance permet à la société de Jeunesse de remettre un don

de Fr. 510.- en faveur de la garderie.

La journée de samedi démarre de bonne heure par un petit déjeuner servi aux valeureux garçons qui se lancent dans la tournée des charrettes alors que pendant ce temps, les filles de la jeunesse s'activent aux nettoya-ges de la place de fête.

Dimanche à midi, la cantine a réuni familles et amis autour du traditionnel repas de Bénichon. Le soleil, présent tout au long de ce beau week-end, a accompagné les jeunes durant leur cortège.

Le résultat du tir de Bénichon a réservé une belle

surprise : deux tireurs ont obtenu le même score. Le règlement n'ayant rien prévu de tel, les deux ex-æquo se sont mis d'accord pour disputer une partie de « feuille-caillou-ciseau » afin de désigner le vainqueur.

Nous tenons à vous remercier chaleureusement pour votre soutien et votre bonne humeur durant ces deux manifestations et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine !

Pour la société de Jeunesse  
Joëlle Collaud





# SEDARCA SA

## EBÉNISTERIE D'ART

*Monsieur Philippe Emery me reçoit dans son atelier situé aux Friques :*

**Monsieur Emery, pouvez-vous vous présenter ?**

Je m'appelle Philippe Emery, suis originaire de Nyon et habite maintenant à Oleyres. Je suis marié et ai trois enfants adultes. Je suis titulaire d'un CFC d'ébéniste. J'ai effectué mon apprentissage auprès de l'entreprise Hernandez à Grens sur Nyon. Ensuite, je suis parti en France durant 7 ans afin d'effectuer un tour de France chez les « compagnons du

devoir » (*institution visée à parfaire ses connaissances professionnelles nldr*). J'ai ensuite travaillé comme contremaître à Genève pendant 8 ans. Après cela, j'ai repris l'entreprise Andralys à Avenches en 1991 puis ai transformé cette dernière en Sedarca SA en 1993.

**Sedarca SA existe donc depuis 18 ans ?**

Oui, de 1994 à 2004 notre atelier était situé à Oleyres mais depuis 2004 nous sommes basés aux Friques.

**Expliquez-nous ce que**

**fabrique votre entreprise.**

Nous sommes une ébénisterie d'art. Nous fabriquons donc du mobilier sur mesure et principalement des tables et des sièges. Nous effectuons également un peu de restauration et d'agencement d'intérieurs en bois massif. L'éthique de l'entreprise est d'utiliser du bois régional (*de Suisse romande nldr*). Notre entreprise est labellisée « bois d'origine suisse Lignum » et « Label Suisse Made ». Nos bois principaux sont le noyer et le cerisier. Ce sont les bois nobles régionaux.

**De combien de collaborateurs est composée votre entreprise ?**

De six personnes : trois ébénistes qualifiés dont une femme, deux apprentis ébénistes et une secrétaire à temps partiel. L'apprentissage d'ébéniste nécessite 4 ans de formation. Nous engageons donc un apprenti tous les deux ans.

**Vos meubles sont-ils accessibles à tout un chacun ?**

Oui ! Nous fabriquons du sur mesure d'une manière personnalisée (forme, sorte de bois...). Les gens viennent nous voir et nous concrétisons leurs désirs. Nous travaillons pour toute la Suisse. Les prix sont tout à fait concurrentiels avec le

haut de gamme des magasins.

**Combien de temps nécessite la construction d'un meuble (par exemple une chaise) ?**

Une chaise demande environ 10 heures de travail alors que pour une table, vous devez compter quelque 40 heures.



**Etes-vous implantés ailleurs qu'aux Friques ?**

Nous disposons d'une salle d'exposition à Avenches, ouverte sur rendez-vous.

**Quelle est la chose la plus folle que vous ayez réalisée pour un client ?**

Nous ne réalisons que des ouvrages exceptionnels et c'est à chaque fois des travaux merveilleux car ils sont uniques ! Nous avons par exemple réalisé le mobilier de la salle du Conseil communal du Château de





## TIPS

St-Aubin dans les années 2000. Nous avons également présenté un projet lors d'un concours de mobilier liturgique et nous avons eu l'attribution du travail pour l'église de St-Aubin. Le tout sera prêt pour le 4 mars 2012.

Sedarca SA est une entreprise très créative ! Nous avons toujours fait des travaux très fins et sensibles avec une grande part d'esthétique. Nous rendons les gens heureux !

**Monsieur Emery, un dernier mot ?**

Nous entretenons de bons contacts avec la région. Quelques-uns de nos employés habitent à St-Aubin. Nous collaborons aussi avec d'autres sociétés de la région, je pense notamment à la Menuiserie Guerry à St-Aubin. L'entreprise se porte bien malgré le fait que nous ne soyons que peu connus dans la Broye. Nous sommes une entreprise à potentiel de développement modeste. Cependant, il reste très peu d'entreprises comme la nôtre en Suisse.

Nous aimons également sponsoriser les événements

culturels. Et chaque année, vous pouvez nous retrouver au salon « Habitat et Jardin » à Lausanne où nous tenons un stand.

Aurore Verdon



## SOCIÉTÉS VILLAGEOISES

### CHORISTES EN BALLADE

Après son concert annuel en avril ainsi que sa participation conjointe avec le chœur mixte de Domdidier à Tutticanti, fête fribourgeoise des chorales, à Romont, en juin, et avant de reprendre les répétitions en vue de la fête des Céciliennes de la Vallée de la Broye qui s'est déroulée en octobre à Dompierre, le chœur

mixte de St-Aubin Delley Portalban s'est offert une petite escapade de 4 jours en Toscane au début du mois de septembre dernier.

Au programme de ce sympathique voyage figuraient surtout des activités de détente : dîner sur le port de Gêne, visite de la très belle région des

Cinque Terre, baignade et chaise longue à la plage de Forte dei Marmi, escapade à Pise, dégustation de produits locaux, etc.

Sur le chemin du retour, le chœur fit escale à Bene Vagienna dans le Piémont afin d'y chanter la messe dominicale dans une église locale, prestation fort

appréciée par les nombreux fidèles présents ce jour-là. Le repas de midi fut ensuite partagé dans un agri-tourisme de la région.

Malgré les nombreux imprévus survenus tout au long du voyage (!), les chanteuses et chanteurs ont vécu de beaux et inoubliables moments dans la joie, les rires et la bonne humeur !



Séance d'essayage de paréos à la plage de Forte dei Marmi

Cette année 2011, très chargée en prestations, se terminera par la participation de la chorale aux Rendez-vous Musicaux de la St-Nicolas 2011, à l'église St-Michel, à Fribourg, le 3 décembre, à 10h30 ainsi que par l'animation de la messe de minuit le 24 décembre, à l'église de St-Aubin.

Pour le Choeur-mixte  
Brigitte Rosset



# LES CARNETS HISTORIQUES

## QUAND LES ST-AUBINOIS S'EN VONT EN GUERRE

Le service militaire à l'étranger a été longtemps l'élément central des liens entre la Confédération et la France. Nombreux sont les soldats suisses à être partis en campagne avec les armées françaises depuis le XVe siècle jusqu'en 1792, et parmi eux plusieurs fribourgeois.

Chaque village du canton fournissait des hommes, plus ou moins jeunes, qui partaient pour une période de quelques mois voire de quelques années en échange de pensions versées par le royaume de France à l'Etat de Fribourg. Ces pensions représentaient une entrée d'argent non négligeable pour les gouvernements de l'époque. Les hommes eux, touchaient une solde et une prime d'engagement après le dépôt de leur signature sur la feuille d'enrôlement que les officiers de compagnies, généralement des hommes de bonnes familles patriciennes fribourgeoises, faisaient circuler dans les villages.

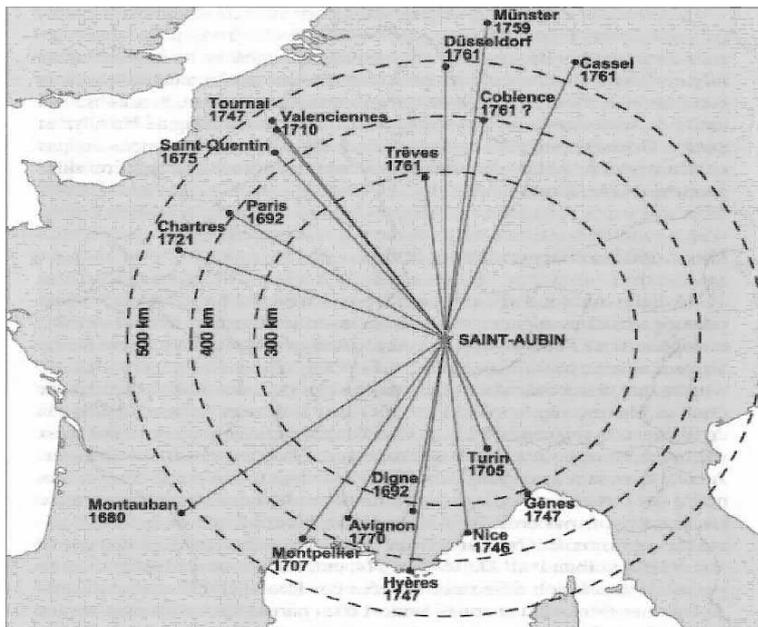
St-Aubin et ses habitants n'ont pas échappé à ce phénomène. Dans son livre sur « les Seigneuries de St-Aubin et de Delley, la paroisse et les villages d'Agnens et des Friques », Fridolin Brühlhart nous indique que les registres mortuaires de la paroisse (« *liber mortuorum* ») font état de nombreuses pertes parmi les soldats St-aubinois engagés dans les guerres européennes par le royaume français. Ainsi, on sait que bon nombre de nos aïeux sont tombés durant la guerre

de Trente Ans (1618-1648) que ce soit sur territoire français, belge ou allemand. Il est également connu que les Vallier, seigneurs de St-Aubin, était une de ces familles fribourgeoises qui envoyaient ses enfants mâles, officiers de génération en génération, pour être capitaines de compagnies. Dans le contexte de la guerre de Trente Ans, ces capitaines étaient au service du roi Louis XIII.

trois St-Aubinois sont incorporés dans la compagnie de Weck au régiment suisse de Diesbach qui stationne alors à Lille. Ils s'engagent pour une durée de quatre ans moyennant un uniforme complet et une solde qui varie pour les trois garçons en fonction notamment de leur taille (!) et de leur âge. Albin Verdon, 23 ans, le plus grand, touche 192 livres tournois (La livre dite "tournoi" est la monnaie

C'est certainement aux alentours de la Toussaint 1791, après le passage au village du capitaine fribourgeois, Albert-Nicolas de Weck (1742-1799) du régiment Diesbach, que ces trois jeunes hommes se sont enrôlés dans l'armée. Une fois arrivés dans leur compagnie, les trois compères retrouvent deux autres natifs de St-Aubin déjà incorporés au régiment : Boniface Quillet est dans la compagnie Casimir en tant que grenadier depuis cinq années bien qu'il soit dans la moyenne d'âge des trois nouveaux arrivants et Pierre Verdon, un quadragénaire, est appointé dans la compagnie de Weck qu'il a rejoint depuis vingt ans déjà.

La paroisse de St-Aubin fut une bonne source de jeu-



“*LIBER MORTUORUM*” DE SAINT-AUBIN, XVII<sup>E</sup> – XVIII<sup>E</sup> SIÈCLES  
Les tombes des paroissiens de Saint-Aubin morts au service de France se dispersent dans un rayon de plus de 500 kilomètres, de la Rhénanie-Westphalie au Languedoc.

Mais le service étranger avec la France ne se termine que 144 ans plus tard, en 1792. Et c'est précisément cette année-là, en janvier, que Albin Verdon, Boniface Dessibourg et Joseph Collaud s'engagent au service du roi de France Louis XVI.

Le 13 janvier 1792, ces

alors en cours à l'époque). Joseph Collaud, 16 ans, obtient 120 livres et le dernier, Boniface Dessibourg, qui curieusement déclare 17 ans alors qu'il en a 20, reçoit 168 livres. A noter encore que leurs noms, sur les registres français, ont été retranscrits de la façon suivante : *Verdun, Caulaud et Désibour*.





mes hommes motivés à s'engager pour effectuer ce service étranger. Le recrutement se faisait vraisemblablement par filières familiales ou villageoises. Ainsi, de tout temps, notre village, par son lien étroit avec les patriciens de Fribourg et ses rapports avec les familles qui servaient comme officiers (les Vallier ou les de Weck dont certains sont de parenté avec les Castella de Delley, Delley qui faisait paroisse avec St-Aubin en ce temps-là) fournissaient régulièrement des hommes au service des compagnies suisses des rois de France

Evoquons finalement une des principales raisons de ces « migrations militaires » qui est bien sûr économique. St-Aubin n'est pas un village riche. L'agriculture n'y est pas encore très développée et il est facile de comprendre le choix de certaines familles d'envoyer, de génération en génération, leurs fils comme soldats à l'étranger. Cela représentait tout d'abord une bouche de moins à nourrir et un bon investissement d'autre part puisque ces soldats rentraient à leur domicile familiale quelques mois ou années plus tard avec une somme rondelette obtenue par les soldes versées par la trésorerie française. Outre ce point de vue financier, une autre raison est la volonté pour les enfants de suivre le parcours de leurs aînés en s'engageant dans le service comme le père, le grand-père ou l'oncle. Ainsi, l'Etat de Fribourg sait qu'il peut compter régulièrement sur des jeunes hommes motivés issus de ces noyaux ainsi formés dans les villages et

les familles. La chancellerie n'envoie donc pas ses capitaines au hasard dans n'importe quel village pour effectuer son recrutement.

Une des conséquences de ce recrutement ciblé est de pouvoir ensuite bénéficier dans les compagnies d'un bon esprit de corps. Effectivement, dans leur compagnie de Weck, les quatre St-Aubinois se sont très certainement tout de suite lié d'amitié avec les trois Ding de Nuvilly et peut être même le Monney de Fétigny. Ils formaient vraisemblablement une bande de broyards parlant leur patois et répondant ainsi à la bande de Singinois qui formaient un bon tiers de la compagnie qui comprenait généralement une centaine d'hommes. Les soldats étaient rarement seuls et pouvaient donc compter sur des compagnons originaires de la même région qu'eux.

Puis vient l'heure du licenciement. Le licenciement général du régiment Diesbach a lieu le 9 septembre 1792. C'est ce jour-là que les trois fusiliers, Albin Verdon, Boniface Dessibourg et Joseph Collaud, sont licenciés. Pierre Verdon, appointé dans la même compagnie, est également licencié le 9 septembre mais à l'hôpital suite à une blessure qui l'oblige à passer quelques jours supplémentaires sur sol français. Le dernier St-Aubinois, Boniface Quillet, le grenadier de la compagnie Casimir, est également licencié ce jour-là mais décide de continuer son aventure militaire et s'engage plus tard dans l'armée française révolutionnaire.

## ANECDOTE :

Jean-Jacques Rousseau, dans son Dictionnaire de la musique (1768), rapporte un fait particulier au sujet des compagnies mercenaires suisses, et essentiellement au sujet des fribourgeois :

« [...] le célèbre *Rans-des-Vaches*, cet Air si chéri des Suisses qu'il fut défendu sous peine de mort de le jouer dans leurs Troupes, parce qu'il faisoit fondre en larmes, désertier ou mourir ceux qui l'entendoient, tant il excitoit en eux l'ardent desir de revoir leur pays. »

Jérémie Reynaud

## SOURCES :

° BRUELHART Fridolin, *St-Aubin – Notice historique sur les Seigneuries de St-Aubin et de Delley, la paroisse et les villages d'Agnens et des Friques, 1932*

° STEINAUER Jean, *Patriciens, fromagers, mercenaires : l'émigration fribourgeoise sous l'Ancien Régime*, Editions Payot, 2000.

° Dictionnaire historique de la Suisse (DHS, version en ligne : [www.dhc.ch](http://www.dhc.ch))

## FÉLICITATIONS !

Le Conseil communal de St-Aubin et la population st-aubinoise expriment leurs plus vives félicitations à Elian Collaud à l'occasion de son élection au Grand Conseil du canton de Fribourg pour la période législative 2012 – 2016.

Nous lui formulons nos meilleurs vœux de succès et lui souhaitons pleine satisfaction dans l'exercice de sa fonction. Nous sommes certains qu'il aura aussi à cœur de défendre les intérêts de notre commune et de sa population, de notre région,

de notre district comme il l'a déjà fait lors des deux dernières périodes de son mandat de député.





## LAURIANE GUMY

### VICE-CHAMPIONNE SUISSE DE DANSE COUNTRY

Lauriane Gumy, 16 ans, est une passionnée de line dance et a récemment participé à la coupe Suisse de danse country, où elle a obtenu d'excellents résultats : vice-championne de sa catégorie. A cette occasion, j'avais quelques questions à lui poser sur sa passion.

**Pour commencer, depuis combien de temps pratiques-tu la line dance ?**

J'ai commencé il y a six ans, au club Stompin'feet.

**Mais en fait, qu'est-ce que veut vraiment dire « line dance » ?**

C'est un style de chorégraphies en ligne, où tout le monde répète les mêmes pas sur des morceaux de musique country. Cette danse est très répandue aux

Etats-Unis, et elle est connue comme étant la « danse des cow-boys ».

**Peux-tu nous en dire un peu plus ton club ?**

Notre monitrice est responsable de quatre groupes différents selon les niveaux. Nous répétons tous les mercredis soirs, et nous nous voyons souvent le week-end dans des soirées country.

**Et qu'est-ce qui te plaît le plus dans cette danse ?**

On rencontre de nombreux styles différents, comme par exemple la polka, la valse, le cha-cha-cha, le Two-Step etc. Et même si l'on est seul, on peut danser. Ce n'est pas comme de la danse de salon ou d'autres styles.

**Peux-tu nous raconter ta journée de concours ?**

Il s'est déroulé le 28 mai à Belp. Tout d'abord, je suis arrivée en retard pour m'annoncer, ce qui m'a stressée. Je suis ensuite allée retrouver des amis, me préparer, m'échauffer et regarder les concours

j'avais obtenu la deuxième place !

**Qu'est-ce que tu as ressenti à ce moment là ?**

En premier, de la déception, car je travaillais ces chorégraphies depuis deux mois et j'avais espéré avoir la première place. Puis



des autres catégories. Dans l'après-midi, ce fut mon tour de passer devant le jury. La pression montait et lorsque je suis arrivée en piste, j'avais les jambes qui tremblaient. Puis la musique a retenti dans la salle, et je n'ai pensé plus qu'à ma danse, mes pas et à rester concentrée. Je dansais en même temps que quatre autres personnes et nous avons réalisé les trois chorégraphies prévues pour ce concours. A la fin de la journée, ils ont annoncé les résultats et j'ai appris que

évidemment la joie d'avoir réussi, d'être sur le podium et de recevoir un trophée. Finalement, la deuxième place, ce n'était pas si mal que ça !

**Merci de m'avoir accordé du temps pour répondre à ces questions, et j'espère que tu continueras à participer à des concours !**

Certainement l'année prochaine...

Auréliе Rosset

# CLIN D'OEIL À VINCENT PILLONEL

## ROI DU TIR EN CAMPAGNE 2011

Cette année, le tir en campagne s'est déroulé à Cugy, du 26 au 29 mai. Ce tournoi a lieu chaque an et le village accueillant est déterminé selon un tournoi établi et géré par la Fédération de tir de la Broye. D'ailleurs, il devrait avoir lieu à St-Aubin en 2015. La société du village concerné organise la manifestation en collaboration avec la Fédération, mais contrairement à certaines rumeurs, l'armée n'offre aucune aide financière ou logistique.

Le concours comporte deux disciplines. L'une consiste à tirer au fusil à 300 mètres de la cible et l'autre, à manier le pistolet. En tout, 1200 tireurs se réunissent chaque année lors de cette tradition en pays fribourgeois (surtout dans les districts de la Singine, du Lac et de la Broye, qu'on peut nommer le « trio de tête »). Plusieurs catégories (jeunesse, juniors, vétérans, dames) accueillent petits et grands pour passer un week-end dans une ambiance vivante et festive ! Des animations telles que rencontre des ressortissants du village, bal, orchestre, bars, concerts de fanfares invitées, défilé de personnalités de la région, etc. rendent ces deux journées très conviviales.

Pour Vincent, ce rassemblement compte beaucoup. Cela lui rappelle ses débuts dans la discipline, accom-

agné de son papa, lors du tir en campagne de 1996 à St-Aubin même. De plus, il est motivé par la compétition réelle existant entre les tireurs. Le fait de devoir

ressortir à chaque fois son « vieux » fusil militaire du grenier (au lieu des habituelles armes de sports) pour l'occasion rend la chose d'autant plus excitante !

Un grand bravo à lui pour ce titre mérité de « Roi du Tir en Campagne 2011 » !

Edwige Collaud



### GYM ST-AUBIN

recherche de suite



- **un/e moniteur/trice** pour compléter le groupe des agrès  
(entraînements mercredi 17h30-19h30 et vendredi 17h00-19h00)

- **un/e aide-moniteur/trice** pour le groupe enfantine  
(entraînement mardi 16h45-17h45).

*Horaires rémunérés !*

Pour tous renseignements, merci de s'adresser au président  
Grégory Dessibourg (079 342 92 94)



## ROYAL MAUNDY

Bien que St-Aubinois (et par conséquent suisses !) depuis 1986, nous avons quand-même gardé quelques liens avec la communauté britannique en Suisse. Ma femme et moi allons souvent à l'Eglise Anglicane de Berne, chantant dans son petit chœur. Personnellement, je fais partie du comité de l'association des résidents britanniques en Suisse et aussi administrateur d'un

chaque jeudi saint dans divers diocèses (et leur cathédrale) en Grande-Bretagne. La reine Elisabeth II y participe en donnant une aumône aux personnes désignées (les «récipiendaires»).

Chaque année, la cérémonie a lieu dans la cathédrale d'un des diocèses de Grande-Bretagne. Tous les 10 ans, elle se déroule à Westminster. Le

l'Europe pour représenter la Suisse. Chaque récipiendaire pouvait nommer un compagnon (pour lui venir en aide en cas de problèmes de mobilité) ainsi que deux autres invités. J'ai choisi mon épouse, Rose-Marie, sa sœur Bernadette (une religieuse catholique) et notre fille cadette, Fiona (connue à l'école sous le prénom de Gaby).

Cette cérémonie est une grande tradition et doit son origine au lavement des pieds des apôtres par Jésus-Christ la veille de sa passion, avant de se mettre à table pour la Pâques. Le lavement des pieds lors du jeudi saint est une tradition des églises chrétiennes dès la plus haute antiquité. Cette tradition existait dans toute l'Europe à partir du V<sup>e</sup> siècle et peut être retracée en Angleterre avec certitude dès le 12<sup>ème</sup> siècle. La première distribution royale fut attribuée au roi John en 1210 qui a donné 13 *pence* à 13 pauvres hommes (nombre venant des 12 apôtres plus Jésus). La cérémonie tire son nom du mot latin *mandatum* (en vieux français *mandé*), ce qui signifie *commandement* et se réfère au discours de Jésus aux disciples après leur avoir lavé les pieds. Bien que l'acte de laver les pieds semble avoir été abandonné en 1730 environ, le Lord High Almoner (aumônier) et ses assistants portent encore une serviette en souvenir de cette activité et des bouquets traditionnels de fines herbes et de fleurs printanières

fraîches (autrefois utiles pour dissimuler l'odeur des récipiendaires...).

L'aumône remise aux récipiendaires est symbolique et consiste en deux bourses. La bourse rouge contient une contribution pour vêtements et nourriture (autrefois donnée en nature) et un paiement pour le rachat de la « robe royale », £5.50 en tout. Cette année, la pièce de £5 a été frappée à l'effigie du duc d'Edimbourg qui célébrait son 90<sup>e</sup> anniversaire quelques semaines après la cérémonie. La pièce de 50p est une des pièces frappées pour les jeux olympiques 2012, montrant le pentathlon moderne.

La bourse blanche contient la *Maundy Money*, pièces de monnaie frappées pour l'occasion en argent pur (1p, 2p, 3, et 4p). Une série de 4 vaut donc 10p. Nous avons reçu 8 séries complètes plus deux pièces faisant les 5p pour compléter les 85. Les pièces sont monnaie courante, mais il vaut mieux les garder pour ses héritiers (une série de 4 de 1902 vaut déjà £200 !).



Rose-Marie, Nigel et leur fille Fiona

fond de secours pour les citoyens britanniques en Suisse.

Toutefois, nous étions très surpris le 19 janvier de recevoir un courrier avec le sigle royal de la Grande-Bretagne.

Ma femme pensait d'abord que c'était une invitation au mariage de William et Kate ! Mais c'était quand-même trop tôt ! En fait, c'était une invitation à participer au «Royal Maundy à l'abbaye de Westminster. Cette célébration annuelle a lieu

diocèse «hôte» a le droit de nommer des paroissiens et paroissiennes méritants comme récipiendaires. A l'origine, ceux-ci étaient de pauvres retraités du même sexe que le souverain et leur nombre était égal à l'âge du roi. Aujourd'hui, autant de femmes que d'hommes sont sélectionnés en raison du service chrétien qu'ils ont rendu à l'Eglise Anglicane et à la communauté britannique. Cette année j'ai donc été désigné comme l'un des 4 récipiendaires par l'archevêché anglican de



La Garde du Corps de la Reine (partie des *Yeomen of the Guard*) joue un rôle important dans le service. C'est le plus ancien des Corps militaires existants, ayant été créé en 1485 par le roi Henri VII. A 8 jours du mariage royal, cette cérémonie fut une sorte de répétition pour les services d'ordre et les médias car elle a été utilisée par la BBC pour tester la mise en place de leurs dispositifs.

La cérémonie fut une ex-

périence fantastique, rendue encore plus spéciale car elle est tombée, exceptionnellement, sur le jour d'anniversaire réel de la Reine (son anniversaire «officiel» est célébré en juin), ce qui m'a permis de lui souhaiter un *Happy Birthday* !

Nigel Coombs

Extrait de l'émission sur *youtube* :

[http://www.youtube.com/watch?v=9jD25eZGz-Q&feature=mfu\\_in\\_](http://www.youtube.com/watch?v=9jD25eZGz-Q&feature=mfu_in_)

order&list=UL

Site de l'association des résidents britanniques en Suisse :

[www.britishresidents.ch](http://www.britishresidents.ch)

Plus d'infos sur le *Royal Maundy* :

[http://fr.wikipedia.org/wiki/Mand%C3%A9\\_royal](http://fr.wikipedia.org/wiki/Mand%C3%A9_royal)



*Courrier muni du sigle royal de la Grande-Bretagne*

## RÉCEPTION DES JEUNES NÉS EN 1993



*Sur la photo : Chanex Chloé, Collaud Dylan, Collaud Julien, Collaud Mathieu, Collaud Méline, Collaud Sébastien, Collaud Steeve, Demaj Blendon, Demierre Melody, Gäumann Rebecca, Gumy Pauline, Keller Luca, Kelmendi Mergim, Maillard Guy, Marchand Sophie, Mauron Mégane, Monney Jonathan, Piccand Sarah, Pillonel Mathieu, Reber Sébastien, Schouwey Mathilde, Willimann Caroline et Zeqiraj Dardan, en compagnie du vice-syndic Daniel Collaud et des conseillers communaux Anne-Pascale Collaud, David Chanex, Pascal Reynaud, Etienne Collaud et José Moreira.*

*Absents lors de la soirée : Basílio Dos Santos Tatiana, Collaud Marlène, Cornu Jérémy, Gomes Pinho Ricardo, Liotard Bryan, Roque Bregieiro Catarina et Michel Marchand, syndic.*



## VOLLEY ST-AUBIN

*«On est soudé on est sérieux ! Et la victoire on la veut ! Oulà ! Oulà ! St-Aubin est là !»*

Tel le Haka chanté par les All-blacks, les volleyeurs St-Aubinois entament leur préparation de match par ce cri de guerre. Et le moins que l'on puisse dire, ce que les victoires ils ne les ont pas eues la saison passée. Avec 2 points en 18 matchs, le

néo-promu a vécu une saison difficile.

Promus en 3ème ligue sur le tapis vert à la fin de la saison 2009-2010 (retrait du VBC Romont), les gars ont pu voir le fossé qui sépare les 2 ligues. Il est vrai sans renfort «étranger», le VSA ne pouvait pas rivaliser.

De retour dans la ligue inférieure cette année, l'équipe

a repris du plaisir à jouer et... à gagner.

L'ambiance de l'avant et de l'après-match est de retour. Et c'est sans compter sur la super-motivation du nouvel entraîneur-coach Simon « le bon » Fluri qui arrive à redonner une nouvelle jeunesse à quelques vieux briscards....

6 matchs, 5 victoires,

tout roule pour le Volley St-Aubin. Et on peut réentendre le cri final résonner dans le Centre sportif: *«On est soudé on est sérieux ! Et la victoire on l'a eue ! ».*

pour le VSA  
Stephan Gerber



## FC ST-AUBIN/VALLON



LE FC ST-AUBIN/VALLON  
TIENT À REMERCIER SES GÉNÉREUX  
SPONSORS,

pour la première équipe, Annie Dupasquier  
du Restaurant Au Gottau à St-Aubin,

pour la seconde équipe, Laurent Favre de Polygone Constructions Sàrl à St-Aubin ainsi qu'Alain Dubey de Dubey Constructions à Domdidier.



## EXPOSITION TRACE-ECART

Ce ne sont pas moins de 13 artistes, qui sont venus exposer leurs œuvres au Château de St-Aubin du 24 septembre au 16 octobre 2011. Une exposition collective qui réunissait 13 graveurs de l'atelier Trace-Ecart à Bulle.

Cette exposition avait pour thème « La Broye, une région, ses habitants ». Plusieurs rencontres et visites ont été organisées par les artistes afin de susciter une réflexion et ouvrir des



Le vernissage a eu lieu en présence d'un nombreux public. Pascal Corminboeuf en a assuré la présentation alors que Guy Sansonnens a animé la réception en chansons.

quelques années sur les murs de notre château !

La commission culturelle



artistes de travail. Citons ici quelques exemples :

- Approche de la culture du tabac avec Louis Duc et de la famille Marmy aux Planches
- Visite du Musée romain de Vallon.
- Visite de quelques « hauts-lieux » broyards en compagnie de Serge Meunoud, du service archéologique.
- Visite de la Grande Carrière avec Pascal Balmer, surveillant des réserves naturelles de la rive sud du lac

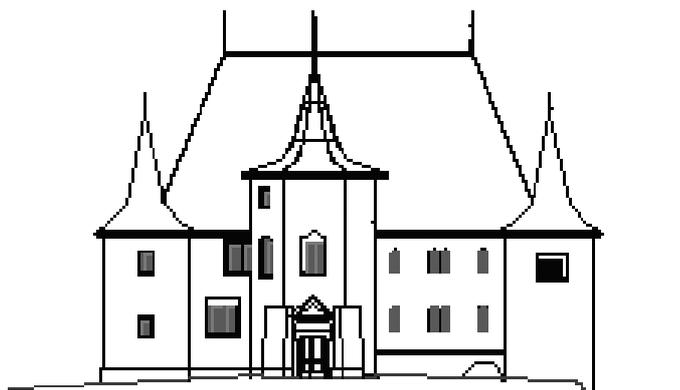
de Neuchâtel.

- Campagne dideraine et contes broyards avec Pascal Corminboeuf.
- Le giron de Jeunesse de Villarepos vu par Melina Repond
- Et pour l'anecdote, il y avait même les St-Aubinois Louise et Willy qui ont « habité » la salle Vallier le temps de l'expo !

Chaque artiste a produit une série de gravures, avec la technique de son choix (eau-forte, pointe sèche, linogravure, gravure sur bois).

Les artistes ont également offert une journée d'ateliers aux enfants des classes primaires du village. Soulignons la gentillesse, la patience, la passion dont ces artistes ont fait preuve envers les quelque 20 enfants présents. Ces derniers étaient ravis et fiers de leur travail. Peut-être même que certains d'entre eux se sont découvert une âme d'artiste. Qui sait ? La réponse peut-être dans

Nous rappelons à la population que les vernissages des expositions sont ouverts à TOUT LE MONDE. Il n'est pas nécessaire de recevoir une invitation pour y participer. Nous comptons sur votre visite lors de notre prochain événement du printemps 2012.





## MÉRITE SPORTIF BROYARD 2011

**Claude-Alain Delley** remporte le Prix du Mérite sportif broyard 2011 pour son exceptionnelle prestation au Championnat du monde Arbalète Field et Match 2010 en France en septembre 2010.

Lors de ces championnats, Claude-Alain a obtenu deux titres mondiaux (Arbalète match 30m. Juniors en position genou et Finales) et une médaille de bronze (Arbalète match 30 m. Juniors en position debout).

Félicitations !



*Claude-Alain en compagnie du lauréat du Prix du mérite culturel, Pascal Moret, verrier d'art à Cugy*

### LES «COUPS DE COEUR» DE LA BIBLIOTHÈQUE

## YASMINA KHADRA

### « L'ÉQUATION AFRICAINE »



Bibliothèque une voix importante du monde arabe. Avec ses différents romans : *L'attentat*, *Les sirènes de Bagdad*, *Les hirondelles de Kaboul*, il révèle le choc des cultures et les événements majeurs de l'histoire contemporaine.

Son nouveau roman, *L'équation africaine* nous entraîne à la poursuite de pirates des temps modernes, qui font parfois la une de l'actualité.

On y découvre le triste sort de deux otages européens

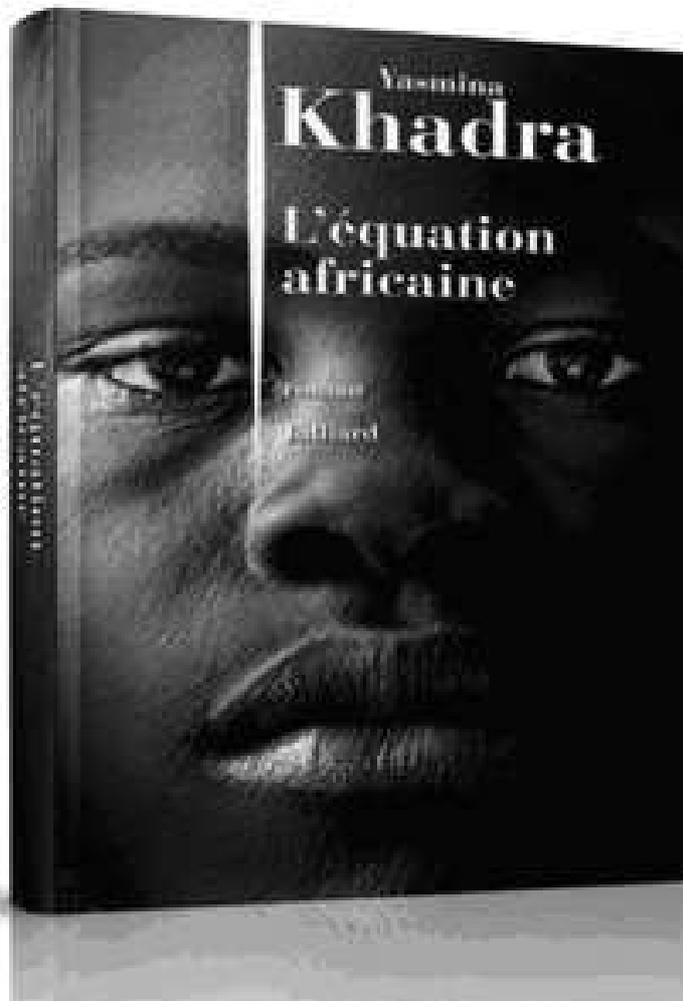
aux mains d'un groupe de rebelles sans scrupules, n'ayant eux-mêmes plus rien à perdre.

Dans cet ouvrage très réaliste, Yasmina Khadra, nous transmet une part de l'Afrique méconnue et nous plonge dans l'intérieur de ce périple initiatique.

A lire également : *L'Olympe des infortunes*.

Vous pouvez consulter nos livres sur le site de la commune, ainsi que les horaires d'ouverture.

<http://www.st-aubin.ch/administration/bibliotheque.html>



# PARCOURS À VÉLO

## BAIGNEZ-VOUS DANS LA... « GRANDE CARIÇAIE » !

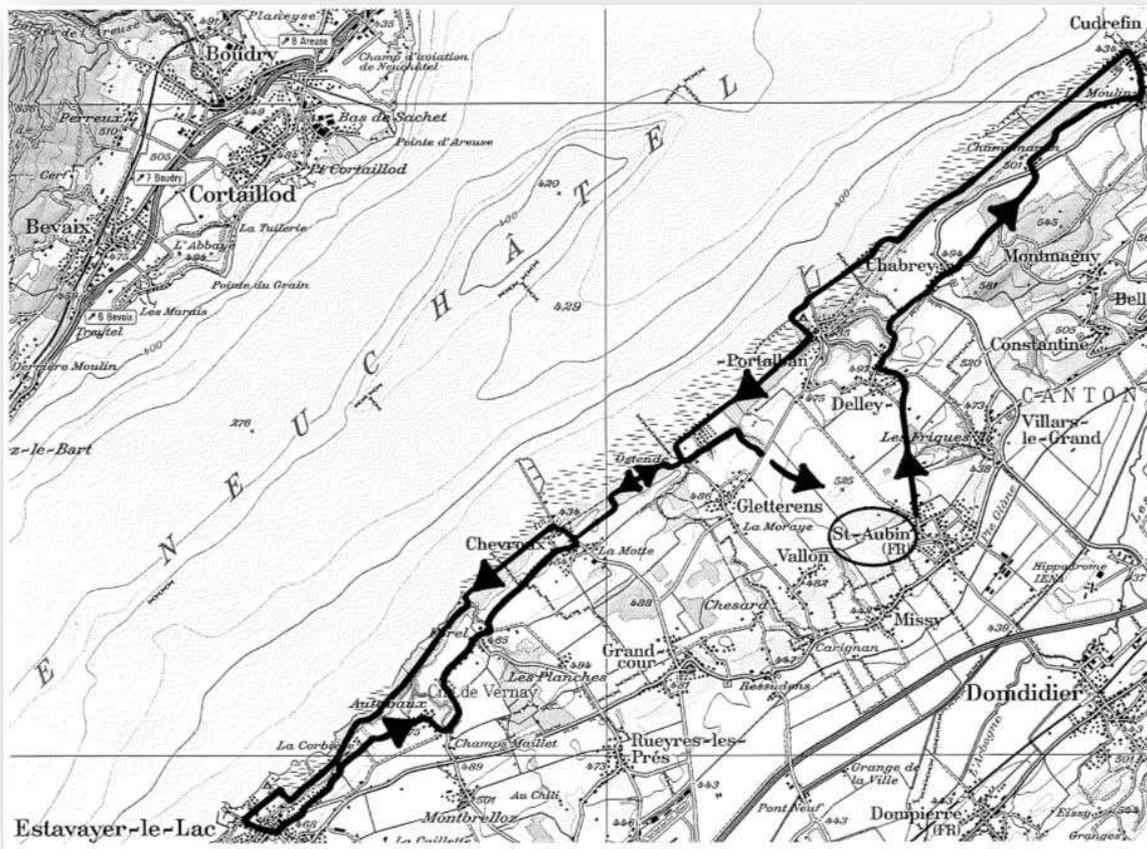


### PREMIER OBJECTIF : REJOINDRE CUDREFIN...

Il y a mille et une façons de se rendre à Cudrefin à vélo depuis St-Aubin. Les uns préféreront emprunter la voie routière classique, quoique encombrée et presque dangereuse surtout aux beaux jours de l'été.

Les amateurs de VTT en profiteront quant à eux pour parfaire leur technique « cross country » dans le Bois de Charmontel et plongeront ensuite sur Cudrefin depuis les contreforts du Mont Vully.

Quant au tracé que je vous recommande pour cette première virée à vélo champêtre et touristique, il passe tout d'abord par Delley afin d'y admirer son **château datant du début du XVIII<sup>e</sup> siècle** ainsi que **la chapelle Saint-Antoine de**



**Padoue de 1710** et ses superbes vitraux de la même époque.

Laissez le château et la chapelle sur votre gauche et plonger en direction de Chabrey en passant

par **la très jolie place de jeux et de pique-nique du Bois des Biolles.**

Après une courte descente, vous prendrez sur votre droite en direction de **Chabrey** et ne quitterez plus la « **Route Mittelland no 5** » (voir le site internet : [www.veloland.ch](http://www.veloland.ch)) qui vous conduira très facilement jusqu'à Cudrefin.

Après avoir traversé Chabrey, on se laisse guider jusqu'au hameau de **Champmartin** au sommet duquel la vue est imprenable sur le Lac



de Neuchâtel et le Jura. A l'entrée de **Cudrefin**, n'oubliez pas de prendre à gauche directement après le cimetière afin d'éviter encore une fois le passage sur la route cantonale. C'est là qu'on abandonne la Route no 5 que l'on retrouvera à maintes reprises au cours de la journée.





Face à vous se dresse alors la « **Tour de l'horloge et prison** »...



Si vous avez oublié le pique-nique, vous pouvez toujours vous arrêter chez « Le Gris ». Michel Verdon et son épouse tiennent la boucherie-épicerie au bord de la route (Grand' Rue 8) et se feront une joie d'accueillir des St-aubinois(e)s.

Ensuite, direction la plage pour s'enfoncer sur la gauche dans la Grande Cariçaie. Depuis là, c'est pratiquement tout droit (et tout plat) jusqu'à Estavayer-le-Lac.

## LA GRANDE CARIÇAIE

La réserve naturelle de la « Grande Cariçaie » (une des plus belles d'Europe !) s'étend tout le long de la rive sud du lac de Neuchâtel. Cette zone humide héberge 1'000 variétés végétales

et 10'000 variétés animales, soit près d'un tiers de l'inventaire de la flore suisse et un quart de toutes les variétés animales connues dans ce pays. Avec ses 2'500 ha de rivages, son marais de 700 ha et sa forêt de 1'100 ha, cette réserve naturelle est la plus grande zone humide de Suisse au bord d'un lac. Pour en savoir plus, tapez : [www.grande-caricaie.ch](http://www.grande-caricaie.ch).

Le chemin traversant la première réserve des Grèves de la Motte entre Cudrefin et Portalban est d'usage mixte (piétons et vélos) mais est peu aménagé pour ces derniers. Les cyclistes sont donc priés d'y accorder la priorité aux piétons. A quelques encablures de Portalban, avant de longer en partie le lac dans un secteur de résidences secondaires, vous pourrez vous « baigner » dans un océan de... roseaux en roulant sur des passerelles ou pontons de bois aménagés pour traverser cette mer végétale...



L'arrivée à **Portalban** se fait bien évidemment

par l'incontournable... terrain de football... !!!

Traversez la plage le long du camping, longez les pistes de pétanque en poursuivant votre chemin le long du lac. On contourne en fait le camping pour rejoindre une nouvelle fois la fameuse Route no 5 aux abords de l'école du lieu.



Prochaine étape **Gletterens** par... Le Canada (peut-être la partie du trajet la moins

On débouche sur le camping...

Profitez-en pour faire un détour (à pied !) par la plage nouvellement aménagée. Un vrai bijou autant en hiver qu'en été ! Laissez-vous également impressionner par l'œuvre de **Jean-Marc Schwaller** intitulée « **Jeu d'eau** » trônant depuis peu au milieu du ban de sable.

A l'ouest du camping on trouve le célèbre **village sur pilotis de Gletterens**. Il reconstitue la vie des hommes qui se sont implantés il y a près de 6'000 ans aux abords du lac de Neuchâtel. Les visiteurs peuvent y découvrir des maisons traditionnelles couvertes de roseaux ou revivre d'anciennes techniques artisanales dans divers ateliers.

Continuez par le Chemin d'Ostende. Après la ferme isolée, prenez à droite par la forêt sur quelques centaines de mètres et remontez ensuite seulement sur

« sauvage » et la plus fréquentée en été !).

## TIPS

Le magnifique refuge de Chevroux pour rejoindre à nouveau la Route no 5. Ne continuez pas par l'étroit sentier du bord du lac. En effet, côté Chevroux, le chemin de la réserve est uniquement piétonnier, les vélos et chevaux étant priés d'emprunter le bétonné agricole au-dessus de la réserve. De plus, ce passage est toujours très humide même en période de canicule estivale !

Arrivé au village de **Chevroux**, vous pouvez alors redescendre en direction du lac et prendre sur votre gauche pour la dernière partie de la traversée de la Grande Cariçaie jusqu'à Estavayer.

le chemin traversant la réserve peut de temps à autre être fermé au public (il y a dans ce cas un itinéraire bis passant hors de la réserve).

Pour raccourcir le trajet et si la traversée sur les pavés de notre chef-lieu broyard ne vous tente pas, vous pouvez

de magnifiques fermes rénovées. C'est au centre de ce lieu que vous reprenez une dernière fois l'itinéraire no 5 jusqu'à Gletterens, au lieu-dit Ostende. A ce carrefour, continuez tout droit le long du bois et longez le camping par son côté sud cette fois. Un dernier effort



## LA DERNIÈRE LIGNE DROITE...

La réserve naturelle des Grèves de la Corbière et de Chevroux se situe essentiellement sur territoire fribourgeois, sur les communes d'Estavayer-le-Lac et de Vernay, avec une partie vaudoise au Nord, sur la commune de Chevroux. C'est une réserve surtout forestière, avec de vastes étendues de pinèdes, et quelques belles roselières néanmoins du côté de Chevroux, qui hébergent une grande colonie de grèbes nuppés.

Particularité, la réserve des Grèves de la Corbière et de Chevroux accueille une zone de tir pour l'aviation militaire. Cela implique que

à plusieurs reprises « couper » sur votre gauche pour rejoindre Forel ou plus loin La Corbière via... Le Saut de la Pucelle...

Pour les plus courageux, l'arrivée à **Estavayer-le-Lac** se fait par la Nouvelle Plage, le mini-golf et une vue magnifique sur le château de Chenaux...

## LE RETOUR PAR LES HAUTS...

Sur les hauts de la ville, rejoignez la Route de Grandcour et traversez le quartier de villas surplombant le lac pour rallier **La Corbière** par le camping du même nom.

Poursuivez en direction d'**Autavaux** par les chemins bétonnés. Le village possède

pour remonter vers la route cantonale en longeant le parcours Vita.

Pour le reste du parcours, c'est à votre guise par Vallon, Portalban-Dessus ou via le réservoir, point culminant du village de St-Aubin à 525 mètres. De là une vous aurez une dernière vue imprenable sur notre environnement : **devant vous la Plaine de la Broye, les Préalpes, et les Alpes et derrière le Lac de Neuchâtel et le Jura.** Qui dit mieux !?

## QUELQUES CONSEILS ET AUTRES RECOMMANDATIONS

• Le parcours fait tout de même **45 km**. Et même si le dénivelé est « anecdotique », ce tracé

**n'est pas fait pour les plus petits.**

• Côté matériel, **un bon vélo à pneus larges est suffisant**. Pas besoin du dernier cri en matière de VTT « tout-suspendu ».

• **Evitez de faire le tour après une période pluvieuse** ou à la suite d'un fort orage... On est quand même très proche de zones marécageuses...

• Les plus sportifs feront certainement le parcours en moins de 2 heures, le nez dans le guidon. Là n'est à mon avis pas le but d'une telle « ballade ». Il vaut vraiment la peine de musarder en prenant de temps à autre un chemin de

traverse qui vous mènera plus près des berges du lac, en savourant les joies d'une terrasse à Portalban, Gletterens, Chevroux ou en complétant cette escapade par une autre activité sportive (baignade, minigolf de Cudrefin ou d'Estavayer) ou culturelle (Gletterens, Estavayer...).

• Mais surtout prenez le temps de découvrir cette magnifique nature !!!

## BONNE ROUTE !

Pascal Reynaud



# « MA VIE À ST-AUBIN »



Lors de la matinée du 22 juillet 2011, le mini-Tips s'est déroulé au domicile de Martine Collaud ainsi qu'à travers le village de St-Aubin. Les objectifs visés lors de cette animation étaient d'aider les 9 jeunes ados présents à composer un article en fonction d'un thème choisi, d'élaborer des questions et de réaliser une photo. Le thème de cette matinée était « ma vie à St-Aubin ».

Tout d'abord, 4 groupes ont été composés :

- A. Joanie, Joé et Adrien
- B. Mathilde et Morgane
- C. Arnaud et Noah
- D. Justin et Bérénice

Ensuite, à l'intérieur de ces groupes, chacun a dû composer une interview ainsi qu'un texte en suivant les indications ci-dessous :

## Questions – Réponses

Chacun compose ses questions et interroge sa coéquipière ou son coéquipier selon les thèmes présentés ci-dessous.

1. Présentation de sa coéquipière ou de son coéquipier.
2. Question liée à son école ou sa classe.
3. Ses vacances scolaires.
4. Son futur proche ou lointain.
5. Pour elle ou lui, St-Aubin,

**c'est qui, c'est quoi ?\***

## 6. Question libre

**\*Question - Réponse n° 5 (Saint-Aubin c'est qui, c'est quoi ?) :**

A la question : **St-Aubin, C'est qui ?** On y répond en indiquant le nom et prénom (ou surnom) d'une personne de St-Aubin qui nous a marqué (les parents, frères ou sœurs ne comptent pas).

A la question : **St-Aubin, C'est quoi ?** On y répond en indiquant un lieu de St-Aubin où on se sent bien ou qui est particulier (ce lieu ne doit pas être sa maison ou son immeuble). Chaque enfant réalise une photo de l'endroit choisi.

## Composition de textes

Seul puis en groupe, composition de deux textes de 4 à 6 phrases au maximum sur le thème du passeport-vacances de St-Aubin – Vallon.

Martine Collaud

## COMPOSITION D'UN TEXTE EN GROUPE :

Après discussion, Il s'est avéré que les 9 jeunes ados présents au mini-Tips s'étaient déjà retrouvés durant la semaine du 18 au 22 juillet, dans deux thèmes différents du passeport-vacances 2011.

Ainsi, deux groupes se sont formés afin de composer un petit texte au sujet de leur participation à une des deux animations.

**Le monde de la Coiffure  
Morgane, Joanie et  
Bérénice**

Au salon de MC Coiffure à Estavayer-le-Lac avec Carmen Pauli, elle nous a montré comment faire un chignon. Le plus chouette c'était pour faire les mèches car on devait mettre de la laque à cheveux et ensuite lisser la mèche avec le fer. cela grésillait on a trouvé ça drôle et bizarre !

**Visite de Radio Fribourg  
Joé, Mathilde, Adrien,  
Justin, Arnaud et Noah**

Au début, nous avons vu un film sur toute l'entreprise qu'est RadioFr. Après, nous sommes montés visiter les studios, d'abord celui de Radio Freiburg (suisse-allemand), les animateurs étaient très sérieux puis nous avons vu celui de Radio Fribourg (suisse-romand), les personnes rigolaient bien. Nous avons même pu parler au micro. Nous avons trouvé cette activité super intéressante. C'était trop génial !



### « Ma vie à St-Aubin »

#### Questions posées par Joé, réponses d'Adrien

1. Comment tu t'appelles ? Adrien Scherrer.
2. Es-tu fort à l'école ? Oui.
3. Vas-tu en vacances ? Oui.
4. Quand tu seras grand que feras-tu ? Photographe.
5. St-Aubin, C'est qui ? Saint-Albin, le Saint Patron du village.  
St-Aubin, C'est quoi ? La fontaine « Saint-Albin ».
6. Aimes-tu l'été ? Oui.



*Photo de la fontaine  
« Saint-Albin » réalisée  
par Adrien*

#### L'avis d'Adrien sur le passeport-vacances

Je pense que s'il n'y avait pas le passeport-vacances, on s'ennuierait. Pour le Tips, je suis déjà venu l'année dernière, j'ai trouvé cela bien alors, j'ai à nouveau participé.



*Photo du coq de l'église  
réalisée par Mathilde*

### « Ma vie à St-Aubin »

#### Questions posées par Joanie, réponses de Joé

1. Comment tu t'appelles ? Joé Dubey.
2. En quelle classe es-tu ? En 6<sup>ème</sup> primaire.
3. Est-ce que tu vas partir en vacances et où ? Oui, en France.
4. Que voudrais-tu faire plus tard ? Garagiste.
5. St-Aubin, C'est qui ? Saint-Albin, le patron du village.  
St-Aubin, C'est quoi ? Le château.
6. Est-ce que tu aimes la météo pendant ces vacances ? Non.

#### L'avis de Joé sur le passeport-vacances

C'est cool. Surtout Radio FR, avec Stéphane Décorvet. J'ai moins aimé La Liberté.



*Photo du château réalisée par Joé*

### « Ma vie à St-Aubin »

#### Questions posée par Morgane, réponses de Mathilde

1. Comment tu t'appelles ? Mathilde Guerry.
2. Quelle est ta matière préférée ? Le français et les maths.
3. Comment se déroulent tes vacances ? Bien, je fais le passeport-vacances...
4. Après le Cycle d'Orientation, penses-tu partir apprendre une langue ? Oui, mais je ne sais pas encore où.
5. St-Aubin, C'est qui ? Monsieur le Curé, Bernard Allaz.  
St-Aubin, C'est quoi ? Le coq de l'église.
6. Pendant l'école, que fais-tu après les devoirs ? J'ai des activités ou je joue avec mes frères.

#### L'avis de Mathilde sur le passeport-vacances

Je le trouve trop bien. Il y a beaucoup d'activités et on apprend tout plein de choses.



### « Ma vie à St-Aubin »

#### Questions posées par Arnaud, réponses de Noah

1. Comment t'appelles-tu ? Noah Gerber.
2. Quelle est ta matière préférée ? Les maths.
3. En vacances, vas-tu toujours au même endroit ? Non
4. Quand tu seras grand, habiteras-tu encore à St-Aubin ? Non, je ne le pense pas.
5. St-Aubin, C'est qui ? Patricia Corminboeuf, mon entraîneuse d'athlétisme.  
St-Aubin, C'est quoi ? Le Château.
6. Si tu as un frère, joues-tu avec ? Oui, j'en ai un et je joue avec.

#### L'avis de Noah sur le passeport-vacances

Je pense que cela demande beaucoup de travail aux personnes qui l'organisent et à celles qui proposent l'activité. Sans elles, il n'y aurait rien eu durant ces vacances. Je leur dis merci parce que j'aime le passeport-vacances.



Photo du château réalisée par Noah

### « Ma vie à St-Aubin »

#### Questions posées par Mathilde, réponses de Morgane

1. Comment tu t'appelles ? Morgane Chanex.
2. Quelle est ta matière préférée ? La gym, parce qu'il y a le foot.
3. Est-ce que tu pars en vacances ? Oui, en Espagne.
4. Quant tu seras grande, que feras-tu comme métier ? Travailler à la crèche avec les bébés.
5. St-Aubin, C'est qui ? Mes grands-parents.  
St-Aubin, C'est quoi ? Le terrain de foot.
6. As-tu des frères et sœurs ? Oui, Charlotte, Chloé et Loris.

#### L'avis de Morgane sur le passeport-vacances

C'est très chouette. On peut apprendre plein de choses par exemple : lundi, j'ai appris à faire un chignon et mercredi, j'ai appris à dessiner des personnages rigolos. C'est cool, on peut faire des activités que l'on n'a jamais faites.



Photo du terrain de foot réalisée par Morgane

### « Ma vie à St-Aubin »

#### Questions posées par Noah, réponses d'Arnaud

1. Comment tu t'appelles ? Arnaud Rapin.
2. Aimes-tu ta maîtresse ? Bof, il y a mieux...
3. Est-ce que tu t'ennuies pendant les vacances ? Non, pas du tout.
4. Tu penses que St-Aubin sera comment d'ici plusieurs années ? Beaucoup plus grand !
5. St-Aubin, C'est qui ? André Pillonel, dit « Dédé ».  
St-Aubin, C'est quoi ? Le Château.
6. As-tu beaucoup de frères et sœurs ? J'ai un frère.

#### L'avis d'Arnaud sur le passeport-vacances

Il a beaucoup de différentes activités mais cela doit être difficile de tout organiser. Le Tir à air comprimé, je conseille d'essayer. La visite de La Liberté, j'ai moins apprécié mais par contre Radio FR, super bien !



Photo de l'entrée principale du château réalisée par Arnaud



### « Ma vie à St-Aubin »

#### Questions posées par Adrien, réponses de Joanie

1. Comment t'appelles-tu ? Joanie.
2. Tu es en quelle année ? Je suis en 5<sup>ème</sup> primaire.
3. Aimes-tu les vacances ? Oui.
4. Quand tu seras grande, que feras-tu ? Je ne sais pas.
5. St-Aubin, C'est qui ? Saint-Albin, le Saint Patron du village.  
St-Aubin, C'est quoi ? La place de l'église.
6. Resteras-tu à Saint-Aubin quand tu seras grande ? Oui.



*Photo de la place de l'église réalisée par Joanie*

#### L'avis de Joanie sur le passeport-vacances

J'aime bien car cela nous occupe pendant les vacances. J'apprécie aussi le mini-Tips car cela nous fait écrire et j'aime cela.

### « Ma vie à St-Aubin »

#### Questions posées par Bérénice, réponses de Justin

1. Comment t'appelles-tu ? Justin Collaud et j'ai 11 ans.
2. Aimes-tu ta maîtresse ? Oui, celles que j'ai eues ont été très gentilles avec moi.
3. Pars-tu en vacances ? Oui, je pars 10 jours à St-Tropez, puis Anzères et Broc.
4. Que vas-tu faire quand tu seras grand ?  
J'aimerais aller loin dans le foot, mais si ce rêve ne se réalise pas, je ferais peut-être paysan.
5. St-Aubin, C'est qui ? Christiane.  
St-Aubin, C'est quoi ? Le marronnier de la place de l'Eglise.
6. Aimes-tu Harry Potter ? Oui.

#### L'avis de Justin sur le passeport-vacances

C'est un divertissement très cool. Les activités sont trop bien et ce qui est encore mieux c'est que l'on a du choix. J'ai apprécié la cuisine et aussi le Tips car on peut y dire ce que l'on pense. Toutes les activités sont bien, merci à ceux qui les organisent.



*Photo du marronnier de la place de l'église réalisée par Justin*

### « Ma vie à St-Aubin »

#### Questions posées par Justin, réponses de Bérénice

1. Comment t'appelles-tu ? Bérénice Chardonnens et j'ai 10 ans.
2. Quelle est ta matière préférée ? Les maths et le français.
3. Que fais-tu pendant ces vacances ?  
Je pars deux semaines à Marseille (échange de maisons).
4. Que voudrais-tu faire comme travail ?  
Maîtresse dans une garderie ou fleuriste.
5. St-Aubin, C'est qui ? Les copines.  
St-Aubin, C'est quoi ? La fontaine « Saint-Albin ».
6. As-tu des frères et sœurs ? Oui, j'ai deux frères.



*Photo de la fontaine « Saint-Albin » réalisée par Bérénice*

#### L'avis de Bérénice sur le passeport-vacances

Je trouve cela chouette surtout pour ceux qui ne peuvent pas partir en vacances. J'aime bien le passeport-vacances et j'ai déjà fait pleins de choses comme : Chez Cindy, la police ou le monde de la coiffure.



# LA PLANIFICATION FINANCIÈRE

Le plan financier est un outil de gestion et d'aide à la décision destiné aux autorités et aux responsables des finances des collectivités publiques.

## OBJECTIFS

- **Estimer la marge d'autofinancement et par conséquent la capacité d'une commune à investir sans faire appel à des capitaux tiers.**
- **Comptenu de la marge d'autofinancement et de la situation financière initiale, évaluer la capacité de la commune à réaliser le programme d'investissement.**
- **Apprécier les conséquences du programme d'investissement sur les comptes de la commune et son niveau d'endettement.**

## ELABORATION

1. Dans un premier temps, on planifie sans tenir compte des nouvelles tâches. Concrètement, **on projette sur les cinq prochaines années (au moyen de paramètres ou de taux de progression) les données du compte de fonctionnement récoltées au cours des cinq années précédentes.** Le résultat doit alors montrer si, et dans quelle mesure, le compte de fonctionnement offre une marge de manœuvre permettant de couvrir les coûts induits par d'éventuels nouveaux investissements.

2. Dans un deuxième temps **on établit un programme des investissements traduisant les objectifs stratégiques et prioritaires de la commune.** Les nouveaux amortissements et les intérêts de nouvelles dettes seront calculés sur la base de ce programme. Il en va de même des coûts d'exploitation générés par les nouveaux investissements en question.

3. Les chiffres les plus importants du plan financier sont enfin repris dans un tableau afin d'offrir une vue d'ensemble simple de l'évolution financière de la commune pour les cinq prochaines années. **Les charges induites par les nouvelles tâches issues du programme des investissements (point 2) sont ainsi mises en regard de la marge de manœuvre financière découlant de la projection financière obtenue (point 1).** Le solde représente le résultat prévisible du compte pour chaque année de la période de planification (découvert ou excédent). Selon le résultat obtenu, ce tableau permet de prévoir les mesures nécessaires et de calculer les répercussions des différentes variantes.

## BASES LÉGALES

La Constitution du canton de Fribourg du 16 mai 2004 stipule que les communes doivent se

doter d'une planification financière ; la législation sur les communes (Loi sur les communes et Règlement d'exécution) précisant les éléments nécessaires à son établissement.

## DISPOSITIONS

### MINIMALES

Selon l'article 43c du Règlement d'exécution de la Loi sur les communes :

1. Le plan financier doit être établi pour les cinq années futures, sur la base des cinq années précédentes connues. Il doit être présenté idéalement en même temps que le budget.

→ **Le plan financier 2012-2016 doit être présenté en automne 2011 en même temps que le budget 2012, établi sur la base des années de référence 2006 à 2010.**

2. Il doit présenter une synthèse de l'évolution attendue des charges et des produits; pour ce faire, il doit répertorier:

→ les comptes par nature (classification comptable, soit selon la nature des charges ou des produits) ou les comptes par fonction (classification fonctionnelle, soit une classification selon les tâches).

→ **Le plan financier présenté selon la classification fonctionnelle doit mettre en évidence l'évolution des différents types de charges, à savoir:**

→ **les participations communales aux dépenses cantonales (charges liées cantonales)**

→ **les participations communales aux dépenses régionales (charges liées régionales)**

→ **les propres charges communales**

3. Pour le calcul des rendements fiscaux directs (impôts sur les personnes physiques et morales), les communes doivent se baser sur les statistiques fiscales disponibles.

→ **Le Service cantonal des contributions publie annuellement la statistique fiscale relative aux impôts sur les personnes physiques et morales. Parallèlement, il renseigne les communes sur l'évolution attendue du rendement fiscal pour l'établissement de leur budget; s'agissant d'une évolution cantonale moyenne, il appartient aux communes d'analyser leur propre situation (évolution de leur population et des entreprises établies sur leur territoire).**

4. Sur la base d'une liste des investissements déjà décidés ou prévus, en fonction des étapes de réalisation, le plan financier doit prendre en compte leurs effets financiers dans le futur, à savoir les intérêts, les amortissements et les éventuelles charges d'exploitation.

TIPS

5. Les charges et produits uniques qui n'ont pas de caractère structurel ainsi que les écritures purement comptables (imputations internes) doivent être apurés.
6. Les objectifs du plan financier ne sont atteints que dès lors qu'il est mis à jour régulièrement, au moins une fois par année, prenant en considération les éléments nouveaux connus.

**LA MARGE NETTE D'AUTOFINANCEMENT (MNA)**  
**DONNÉE CENTRALE DE LA PLANIFICATION FINANCIÈRE**

Étapes de la détermination de la MNA

+	Produits de fonctionnement
-	<u>Charges de fonctionnement</u>
=	<b>Résultat comptable</b>
<u>Apurements:</u>	
+	Dépenses uniques
-	Recettes uniques
+	Imputations internes ( <i>charges</i> )
-	<u>Imputations internes (<i>produits</i>)</u>
=	<b>Résultat apuré</b>
+	Amortissements comptables
+	Attributions aux réserves ( <i>charges</i> )
-	<u>Prélèvements sur les réserves (<i>produits</i>)</u>
=	<b>Cash flow</b>
-	<u>Amortissements obligatoires</u>
=	<b>Marge nette d'autofinancement (MNA)</b>

Pascal Reynaud

La planification financière pour les années 2012 à 2016 ainsi que le programme des investissements y relatif vous seront présentés lors de l'assemblée communale du 19 décembre 2011.

# ASSEMBLÉE COMMUNALE

Les citoyennes et citoyens de la commune de St-Aubin sont convoqués en assemblée communale ordinaire le

**Lundi 19 décembre 2011, à 20 h15,  
 au Château, « Espace Louis Vallier »**

*Tractanda*

1. Procès-verbal de la dernière assemblée (ne sera pas lu étant à disposition auprès du Secrétariat communal - article 13 RELC)
2. Budgets 2011
  - 2.1 Budget de fonctionnement 2011
    - a) Rapport de la commission financière
  - 2.2 Budget d'investissements 2011
    - a) Renouvellement des compteurs d'eau, automatisation des relevés et crédit relatif
    - b) Rapport de la commission financière
  - 2.3 Approbation des budgets
3. Présentation de la planification financière 2012 - 2016
  - 3.1 Indicateurs financiers au 31.12.2010
  - 3.2 Programme des investissements 2012-2016
  - 3.3 Projections et considérations finales
  - 3.4 Rapport de la commission financière
4. Divers

Tous les documents relatifs aux objets à traiter durant l'assemblée peuvent être consultés dix jours avant, au bureau communal, pendant les heures d'ouverture.

**Le Conseil Communal**



## Indicateurs financiers 2006-2010 pour la commune de St-Aubin

# Autofinancement et investissement

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>Moyenne 06-10</u>	<u>Norme moyenne</u>
<b>Marge nette d'autofinancement</b>	-268'337.05	89'985.54	343'507.60	357'039.80	<b>393'835.00</b>	<b>183'206.18</b>	---
C'est le bénéfice réel (corrigé des éléments exceptionnels), avant amortissements supplémentaires et attributions à la réserve.							
<b>Capacité d'autofinancement</b>	2%	2%	11%	9%	<b>14%</b>	<b>7%</b>	entre 10% et 20%
C'est l'autofinancement (MNA) en % des revenus du compte de fonctionnement.							
La capacité d'autofinancement indique la mesure dans laquelle la commune peut investir en fonction de sa capacité financière.							
Elle détermine la part des revenus du compte de fonctionnement disponible pour financer directement des investissements.							
<b>Capacité totale d'investissement</b>	882'620.00	-	-	1'035'148.00	<b>3'045'994.00</b>	<b>992'752.40</b>	---
C'est la capacité d'emprunt théorique calculée à partir de la MNA moyenne à laquelle viennent s'ajouter les crédits disponibles.							
<b>Quotité d'investissement</b>	9%	1%	23%	6%	<b>11%</b>	<b>10%</b>	entre 10% et 20%
Les investissements bruts sont exprimés en % des dépenses consolidées, afin de renseigner sur leur importance par rapport à ces dernières.							
La quotité d'investissement fournit des précisions sur les activités d'investissement et/ou l'augmentation de l'endettement net.							

# Endettement et service de la dette

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>Evolution 06-10</u>	<u>Norme moyenne</u>
<b>Dettes brutes</b>	7'917'130.65	6'947'825.48	7'338'690.00	7'132'935.00	6'927'180.00	<b>-13%</b>	---
Il s'agit des engagements portant intérêts et du solde du compte-courant auprès de l'Etat de Fribourg.							
<b>Endettement net par habitant</b>	4'362.60	3'935.09	4'043.50	3'712.04	<b>3'412.38</b>	<b>-22%</b>	1'000.00-3'000.00 <i>Com. frib.:</i> 1'905.00
L'endettement net correspond aux engagements, aux provisions et passifs transitoires diminués du patrimoine financier.							
L'endettement net par habitant est une donnée souvent utilisée pour apprécier comparativement l'endettement ainsi que son évolution dans le temps.							
La pertinence de cet indicateur dépend toutefois de l'évaluation correcte du patrimoine financier.							
<b>Dettes brutes p/r aux revenus</b>	204%	194%	175%	161%	<b>140%</b>	<b>-31%</b>	entre 100% et 150%
La dette brute est exprimée ici en % des revenus du compte de fonctionnement, ce qui renseigne sur l'importance de l'endettement.							
<b>Quotité des intérêts</b>	6%	6%	5%	4%	4%	<b>5%</b>	entre 2% et 5%
La quotité des intérêts détermine la part des intérêts nets par rapport aux revenus du compte de fonctionnement.							
<b>Quotité de la charge financière</b>	11%	13%	11%	11%	10%	<b>11%</b>	entre 5% et 15%
La quotité de la charge financière détermine la part des charges financières induites par le service de la dette (intérêts passifs et amortissements) par rapport aux revenus du compte de fonctionnement.							

# Application du principe de l'utilisateur-payeur

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>Moyenne 06-10</u>	<u>Norme moyenne</u>
<b>Degré de couverture des tâches environnementales</b>							
Approvisionnement en eau	102%	100%	100%	99%	<b>100%</b>	<b>100%</b>	entre 70% et 100%
Protection des eaux	63%	99%	83%	75%	<b>71%</b>	<b>78%</b>	
Gestion des déchets	95%	103%	92%	89%	<b>87%</b>	<b>93%</b>	

## Fiscalité

	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2008</u>	<u>2009</u>	<u>2010</u>	<u>Evolution 06-10</u>	
<b>Population légale</b>	1'337	1'340	1'372	1'397	<b>1'391</b>	<b>4%</b>	
					<b>St-Aubin</b>	<b>Ø Fribourg</b>	<b>Ø Broye</b>
Coefficient d'impôts sur les personnes physiques					<b>80%</b>	80%	80%
Impôts sur les successions et les donations					<b>70%</b>	67%	68%
Coefficient d'impôts sur les personnes morales					<b>80%</b>	80%	82%
Droit de mutations sur les transferts immobiliers					<b>70%</b>	97%	96%
Contribution immobilière					<b>1.5 ‰</b>	1.9 ‰	2.1 ‰
					<b>St-Aubin</b>	<b>Ø Fribourg</b>	<b>Ø Broye</b>
Rendement de l'impôt de base des personnes physiques *					<b>1'866.00</b>	2'121.00	1'821.00
1999					<b>2'326.00</b>	2'603.00	2'310.00
2004					<b>25%</b>	23%	27%
Progression 1999-2009							

\* Montant total des impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques divisé par le chiffre de la population légale

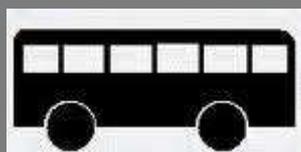
Pascal Reynaud

Ces données seront présentées et commentées dans le cadre de la planification financière 2012-2016 lors de l'assemblée communale du 19 décembre 2011.

## PARTICIPATION AUX FRAIS DE TRANSPORT

Nous vous rappelons que la commune de St-Aubin participe aux frais de transport de tous les étudiants (e)s et apprentis (e)s habitant sur son territoire. La subvention communale représente le 30 %, mais au maximum

Fr. 300.00 par année scolaire, du prix de l'abonnement pour le trajet



concerné. Ce montant peut être obtenu sur présentation de la quittance d'achat du titre de transport auprès de notre administration.

Cette contribution ne peut être demandée à titre

rétroactif.

Vous pouvez obtenir tous les renseignements utiles quant à cette participation au bureau communal.



# RÈGLEMENT DE POLICE

*La liberté des uns s'arrête là où commence celle des autres...*

*Dans notre société, c'est la loi qui permet de fixer cette limite et son application doit garantir l'égalité de traitement entre les assujettis. Toute communauté de personnes a en effet besoin de règles bien définies pour garantir le respect de chacun.*

*Au niveau communal, la législation s'exprime sous la forme de règlements, adoptés par l'Assemblée communale puis approuvés par l'autorité cantonale.*

*Dans ce cadre et au vu de récentes constatations, il a paru bon et pertinent au Conseil communal de rappeler quelques articles du Règlement de police du 15 décembre 2008.*

*La version intégrale dudit règlement est à consulter sur notre site Internet ou à disposition auprès de notre administration communale.*

## II. Ordre, sécurité, salubrité, propreté, commodité et tranquillité publiques

### Généralités

#### Art. 7

Il est notamment interdit :

a) de jeter des objets ou matières quelconques sur des personnes ou des biens;

b) de tirer des coups de feu, d'allumer des pièces d'artifice sans autorisation et de manipuler des objets pouvant blesser autrui;

c) de salir, de souiller ou d'endommager d'une manière quelconque, notamment par des dessins ou des inscriptions, la voie publique, les constructions, installations, affiches ou objets quelconques;

d) de diffuser des fumées ou odeurs excessives pour autrui;

e) d'avoir, sur la voie publique, un comportement prêtant à scandale, notamment en importunant autrui par son état d'ébriété ou d'une autre manière contraire aux bonnes moeurs.

f) de répandre de l'eau ou tout autre liquide en temps de gel,

g) d'exécuter des travaux ou de constituer des dépôts pouvant gêner la circulation.

### Activités bruyantes

#### Art. 10

<sup>1</sup> Toutes les activités pouvant troubler le repos de tiers sont interdites les dimanches et jours fériés, les autres jours entre 22 heures et 6 heures sauf autorisation communale. Le conseil communal peut fixer selon les circonstances des dérogations plus restrictives ou plus larges, par voie d'affichage.

<sup>2</sup> Les activités et agricoles

saisonniers ne sont pas soumises aux restrictions fixées à l'al. 1.

<sup>3</sup> L'emploi à l'extérieur de tondeuses à gazon ou autres machines est autorisé du lundi au vendredi, de 8h à 12h et de 13h à 20h et le samedi de 9h à 12h et de 13h à 17h. Il est interdit les dimanches et jours fériés.

### Détenteurs d'animaux

#### Art.11

<sup>1</sup> Les détenteurs d'animaux sont tenus de prendre toutes mesures utiles pour éviter qu'ils ne troublent la tranquillité et l'ordre ou qu'ils ne portent atteinte à la sécurité ou à l'hygiène dans le domaine tant public que privé.

<sup>2</sup> L'autorité communale peut notamment ordonner toutes mesures particulières pour empêcher un animal de :

- troubler la tranquillité publique par ses cris,
- importuner autrui,
- créer un danger pour la circulation générale,
- porter atteinte à la sécurité privée ou publique,
- porter atteinte à l'hygiène publique.

#### Art. 12

<sup>1</sup> A l'intérieur de la localité, sur les places de jeux et de sport, ainsi que lors de manifestations, les chiens se trouvant sur les lieux publics doivent être tenus en laisse. En dehors

des zones d'habitation, ils doivent être tenus en laisse à l'approche de passants.

<sup>2</sup> Les chiens errants peuvent être mis en fourrière aux frais du détenteur, sans préjudice des poursuites pénales.

<sup>3</sup> Dans tous les cas, le chien doit être muni d'un collier portant la marque officielle conformément à la législation sur les chiens.

<sup>4</sup> Il est interdit aux propriétaires de chiens de les laisser faire leurs besoins naturels sur les domaines privés, sauf autorisation du propriétaire du domaine privé.

## III. Usage du domaine public

### Stationnement des véhicules

#### Art. 20

<sup>1</sup> Le parcage régulier et prolongé de véhicules sur le domaine public communal est soumis à autorisation du conseil communal et peut faire l'objet de taxes.

<sup>2</sup> Les véhicules parqués de manière illicite sur le domaine public ou sur des terrains privés ouverts au public peuvent être évacués et mis en fourrière aux frais de l'obligé (conducteur ou détenteur), à la condition que les recherches de ce dernier, effectuées avec les moyens à disposition, soient demeurées infructueuses.



TIPS

<sup>3</sup> Sont notamment considérés comme parqués de manière illicite :

a) les véhicules parqués en violation de prescriptions générales ou locales;

b) les véhicules gênant l'accès à une propriété ou la circulation, y compris celle des piétons et des cyclistes;

c) les véhicules dépourvus de plaques de contrôle ou contrevenant à une interdiction de stationnement nocturne (art. 20 al. 1, OCR);

d) les véhicules parqués malgré un ordre d'évacuation nécessaire en particulier par des travaux (génie civil, nettoyage, déblaiement, etc.) ou des manifestations.

<sup>4</sup> Les dispositions du présent chapitre sont aussi applicables aux véhicules parqués au même endroit pendant plus d'un mois et

dont le détenteur ne peut être identifié ou retrouvé.

**VI. Police du feu**

**Feu sur la voie publique**

**Art. 31**

Il est interdit de faire du feu sur la voie publique, dans tous les lieux accessibles au public ou aux abords de ceux-ci.

**Danger d'incendie**

**Art. 32**

<sup>1</sup> Il est interdit de faire du feu à l'air libre, sauf dans les jardins, parcs privés ou chantiers. Dans ces cas, toutes les dispositions doivent être prises pour que le voisinage ne soit pas incommodé par les odeurs ou la fumée. Les dispositions relatives à l'incinération

de déchets naturels du règlement de la gestion des déchets sont réservées.

<sup>2</sup> Les organisateurs d'une manifestation publique ou privée sont tenus de prendre toutes mesures utiles en matière de prévention contre l'incendie.

Le Conseil communal

**SERVICE DE DÉCLARATION D'IMPÔTS**

Avez-vous besoin d'aide pour remplir votre déclaration d'impôt ? Voulez-vous être sûr de n'oublier aucune déduction ?

Remplir la déclaration d'impôt n'est plus une corvée !

Pro Senectute canton de Fribourg remplit votre déclaration d'impôt par le biais de collaboratrices/teurs compétents et discrets.

**Pour qui ?**

Personnes âgées 60 ans et plus domiciliées dans le canton de Fribourg

**Où ?**

Visites à domicile ou à la salle du conseil de St-Aubin (Château)

**Quand ?**

Du 30 janvier au 30 mars 2012

**Frais ?**

Fr. 50.00 pour 1 déclaration à 1 heure + Fr. 20.00 pour chaque ½ heure suppl.

Cette offre s'adresse aux personnes avec une déclaration d'impôt simple (pas d'immobiliers loués, pas de titres).

**Renseignements et rendez-vous**

Pro Senectute, Villars-sur-Glâne  
Tél. 026 347 12 40  
Heures d'ouverture :  
8.30-11.30 / 13.30-16.30



**Seniors: voici de nouvelles activités!**

**Pour rester dans l'air du temps :** ATELIERS INFORMATIQUES nouvelle salle à Fribourg, home des Bonnesfontaines. De premier pas sur l'ordi à la découverte d'Internet, en passant par les nouveautés comme l'iPhone et l'iPad, max 5 participants par cours.

**Pour le grand air :** SKI DE FOND à la découverte des Préalpes fribourgeoises dès le 5 janvier 2012 – RANDONNEES RAQUETTES dès le 4 février 2012. Sorties découvertes les 13 et 14 décembre 2011.

**Pour le maintien :** GYM dans plusieurs salles du district de la Broye

**Pour la créativité :** ATELIER D'ECRITURE pour retrouver le plaisir d'écrire en petit groupe à Villars-sur-Glâne dès le jeudi 19 janvier.

**Pour le savoir :** LANGUES anglais tout niveau et suisse allemand à Villars-sur-Glâne

**Pour l'équilibre :** GYM MOBILITE EQUILIBRE à Villars-sur-Glâne à la salle de gym des Rochettes dès le mercredi 7 septembre.

**Programme d'activités détaillées – Renseignements – Inscriptions :**

Pro Senectute Fribourg, ☎ 026 347 12 40 - [www.fr.pro-senectute.ch](http://www.fr.pro-senectute.ch) - [info@fr.pro-senectute.ch](mailto:info@fr.pro-senectute.ch)



## LES COMMISSIONS COMMUNALES 2011-2016

### Commission financière

Collaud Imier  
Dubey Alain  
Favre Bernard (vice-président)  
Fleury Johnny  
Gagnaux Jean-Claude (secrétaire)  
Hayoz Jérémy  
Willimann Michael (président)

### Commission d'aménagement du territoire

Chanex David (président)  
Collaud Ervè  
Collaud Fabrice  
Collaud Serge  
Collaud Daniel  
Derivaz Laurent  
Dessibourg Denis  
Favre Laurent  
Wuillemin Joël

### Commission des naturalisations

Berset Martial (secrétaire)  
Guerry Micheline (présidente)  
Keller Christine (vice-présidente)  
Reynaud Pascal  
Schouwey Didier

### Commission du feu

Chanex David  
Collaud Daniel  
Lambert Sébastien  
Collaud Ervè  
Collaud Fabrice  
Derivaz Laurent  
Dessibourg Denis

### Commission culturelle

Bovet Philipp  
Chanex Colette  
Chassot Corinne  
Collaud Anne-Pascale  
Collaud Anne-Renée  
Dessibourg Corinne  
Matthey Annie

### Commission scolaire

Arm Mireille  
Baliacas Laurence (secrétaire)  
Bapst Béatrice  
Collaud Anne-Pascale (présidente)  
Froidevaux Véronique  
Gerber Manuela  
Ney Isabelle (vice-présidente)  
Roth Françoise  
Torche Carine  
Chassot Véronique (responsable d'établissement)

### Commission de l'énergie

Chanex David  
Collaud Etienne  
Collaud Serge  
Favre Laurent  
Willemin Joël

### CSPI d'Agnens Commission intercommunale du feu

Baliacas Laurence (secrétaire)  
Cantin Sylvie (fourrier CSP)  
Collaud Daniel  
Lambert Sébastien (commandant)

## REPRÉSENTATION ET DÉLÉGATION INTERCOMMUNALES ET RÉGIONALES

### APEV (association intercommunale pour l'épuration des eaux du Vully)

Membres du comité :  
**Chanex David, Collaud Daniel, Moreira José**  
Délégué :  
Collaud Etienne

### AIDE (association intercommunale d'épuration des eaux)

Membre du comité :  
**Collaud Daniel**  
Délégués :  
**Collaud Etienne (président ass. délégués), Moreira José, Reynaud Pascal**

### ABV (Association intercommunale pour l'alimentation en eau des communes vaudoises et fribourgeoises de la Broye et du Vully)

Membre du comité :  
**Collaud Daniel**  
Délégués :  
**Collaud Etienne, Reynaud Pascal**

### CO Broye

Membre du comité :  
**Collaud Etienne**  
Délégués :  
**Collaud Anne-Pascale, Collaud Daniel, Reynaud Pascal**  
Suppléant :  
**Moreira José**

### Organisation Médico-sociale

Membre du comité :  
**Collaud Anne-Pascale**  
Délégués :  
**Chanex David, Collaud Daniel, Reynaud Pascal**

### ASCOBROYE (association des communes broyardes)

Délégués :  
**Collaud Daniel, Marchand Michel**

### COREB (communauté régionale de la Broye)

Délégués :  
**Collaud Daniel, Marchand Michel**

### Commission broyarde des transports

Délégué :  
**Chanex David**

### GYB, commission consultation

Membre du comité :  
**Collaud Etienne**

### CommuNet

Membre du comité :  
**Collaud Etienne**



## LISTE DES NAISSANCES EN 2011

Gaillard Timé	né le 10.01.2011, fils de Elise et Yves
Hauser Lindsey	née le 29.03.2011, fille de Karin et Etienne
Krasniqi Lum	né le 24.02.2011, fils de Hyra et Fatmir
Limani Violette	née le 25.01.2011, fille de Vlorë et Agim
Mange Louis et Quentin	nés le 03.10.2011, fils de Réane et Jean-Philippe
Pajaziti Melisa	née le 23.01.2011, fille de Zinete et Pajazit
Piccand Eva	née le 31.07.2011, fille de Alicia et Bruno
Thévoz Lucie	née le 16.06.2011, fille de Nathalie et Alain
Thévoz Robin	né le 06.02.2011, fils de Amélie et André
Warrisse Evan	né le 11.01.2011, fils de Janique et André
Young Elya	née le 14.08.2011, fille de Yasmine et Sascha

## SERVICE DE PUÉRICULTURE DE LA CROIX-ROUGE FRIBOURGEOISE

### Calendrier des consultations 2012

23	janvier
20	février
26	mars
23	avril
21	mai
25	juin
23	juillet
27	août
24	septembre
22	octobre
19	novembre
17	décembre



*(Sous réserve de modification)*

Les consultations ont lieu au rez inférieur du Château de St-Aubin, sur rendez-vous uniquement, à prendre au n° **026 664 77 90** (permanence téléphonique du lundi au vendredi de 8h00 à 9h30).



RESEAU BENEVOLAT NETZWERK  
FRIBOURG FREIBURG

## BÉNÉVOLE ? POURQUOI PAS ?

### Le Réseau Bénévolat Netzwerk

- a été créé en 2005 et regroupe plus de 50 organisations membres
- est une plateforme d'échange, de coordination et de promotion du bénévolat dans le canton de Fribourg
- soutient et accompagne l'engagement bénévole des personnes intéressées, notamment via sa bourse aux bénévoles (<http://jobs.benevolat-fr.ch/>)
- assure la présence et la visibilité du bénévolat dans les médias

### Les membres du réseau

- sont des associations à but non lucratif travaillant dans les domaines de la santé, du social, de la solidarité ou de la protection de l'environnement dans le canton de Fribourg
- assurent une formation et un encadrement des activités bénévoles dans une ambiance de travail conviviale

### Être bénévole, c'est

- donner de son temps au service de la collectivité, en équipe, avec des collègues bénévoles ou salariés.
- exercer une activité régulière ou ponctuelle selon sa disponibilité, ses aptitudes et ses envies personnelles
- mettre en œuvre et développer de nouvelles compétences, s'épanouir personnellement
- contribuer à une société plus solidaire

Intéressé/e ? Consultez notre site : [www.benevolat-fr.ch](http://www.benevolat-fr.ch)

Rte de la Fonderie 8c, 1700 Fribourg, Tél. 026 422 37 07, [info@benevolat-fr.ch](mailto:info@benevolat-fr.ch), [www.benevolat-fr.ch](http://www.benevolat-fr.ch)



# PASSEPORT-VACANCES 2011



Pour cette nouvelle édition 2011, le comité a mis sur pied un magnifique journal et a pu proposer ainsi près de 100 activités.

Beaucoup d'entre elles ont été organisées au sein de notre village. A tous ces st-aubinois et st-aubinoises sur lesquels nous avons pu compter cette année encore pour accueillir et accompagner les participant(e)s, les enfants et tout le comité disent un IMMENSE MERCI !

- **Boulangerie Guerry**
- **Marie-Carmen Pauli**
- **Maurice Chassot**
- **Gérald Pauli**
- **Edmée Collaud-Gutknecht**
- **Corinne Perriard**
- **Cindy Collaud**
- **Janique Fasel**
- **Didier Collaud et Lucien Mosiman**
- **Marijo Collaud**
- **Agnès Collaud**
- **Michel Collaud**
- **Bina Sphar**
- **Sandrine Sphar**
- **André Pillonel**
- **Patricia Corminboeuf**
- **Patrick Métral**
- **Trudi Erricolo**
- **Laure-Anne Pilloud-Chardonens**
- **Martine Collaud**
- **Sébastien Lambert**
- **Philippe Chanex**
- **Manuela Gerber**
- **Béatrice Collaud et Karine Creteigny**
- **Cédric Corminboeuf**
- **Carine Delley et Annelise Thénot**
- **Theres Calame**
- **Novartis**

Un GRAND MERCI également aux généreux donateurs qui nous ont permis de garnir magnifiquement notre palette de lots lors d'un loto organisé dans le cadre des activités 2011 et très apprécié des enfants.

- **VAC à Avenches**
- **Fillistorf à Payerne**
- **Wago Contact à Domdidier**
- **BCF à Domdidier**
- **Banque Raiffeisen à Domdidier**
- **France-Loisirs à Crissier**

- **Payot SA à Lausanne**
- **La Poste Suisse**
- **Colgate-Palmolive**
- **Karting Indoor Attraction à Payerne**
- **Elsa Lait à Estavayer-Le-Lac**
- **Mme Liliane Favre à Saint-Aubin**
- **Mme Eliane Collaud à Saint-Aubin**
- **et notre « crieur » M. Jean-Albert Favre**

Il est évident que, sans le soutien inconditionnel de nos nombreux « parrains », bien des activités n'auraient pas pu être mises sur pied. De ce fait, nous tenons à REMERCIER CHALEUREUSEMENT ET TRES SINCEREMENT les sociétés et les personnes suivantes pour leurs généreux dons.

- **Commune de Saint-Aubin**
- **Commune de Vallon**
- **Agribois aux Friques**
- **Aquarelle Studio à Saint-Aubin**
- **AXA Winterthur Assurances à Avenches**
- **Banque Raiffeisen à Domdidier**
- **Boucherie J.-C. Alleman à Saint-Aubin**
- **C. Gaillard Roulin Sàrl à Saint-Aubin**
- **Carrosserie du Grand-Belmont SA à Domdidier**
- **Cocotillons (Corinne Chassot) à Saint-Aubin**
- **Colas Suisse SA à Saint-Aubin**
- **Dubey Construction Sàrl à Domdidier**
- **Entreprise de peinture Roby Collaud à Saint-Aubin**
- **Garage de la Croisée Sàrl à Saint-Aubin**
- **Granit T.P.O. à Saint-Aubin**
- **La Mobilière Assurances à Payerne**
- **Menuiserie A. Guerry SA à Saint-Aubin**
- **Novartis Centre de recherche Santé Animale SA à Saint-Aubin**
- **Palettes Weber Frères à Saint-Aubin**
- **Pasilac SA à Saint-Aubin**
- **Polygone Construction Sàrl à Saint-Aubin**
- **RBM Electricité SA à Saint-Aubin**
- **Restaurant des Carabiniers à Saint-Aubin**
- **Sedarca SA aux Friques**
- **Société Coopérative Migros NE/FR à Marin**
- **Société de distillerie à Saint-Aubin**
- **Termobat SA à Saint-Aubin**
- **Wago Contact SA à Domdidier**
- **Ziggy Peinture Sàrl à Saint-Aubin**

**Les organisatrices :** Lisa Biondo, Eliane Collomb, Patricia Corminboeuf, Anne-Christine Favre, Sylvie Jost-Gerber, Christelle Métral, Brigitte Reynaud, Andréa Vonlanthen